



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES MINES
(MEEM)

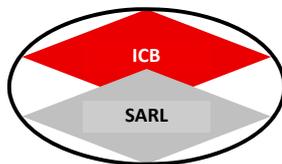


SOUS PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE
(PERU)

ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SIMPLIFIÉE DU
SOUS-PROJET D'ÉLECTRIFICATION DE VINGT-DEUX (22) LOCALITÉS
DES COMMUNES DE PARAKOU, PERERE, SINENDE ET
TCHAOUROU DANS LE DÉPARTEMENT DU BORGOU (LOT2)

ANNEXES

REDIGÉ PAR LE GROUPEMENT :



Energy For Africa

Tél: +229 97 41 42 11

E-mail: energieforafrica@gmail.com

FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)

OCTOBRE 2024

SOMMAIRE

1. LISTE DES AUTORITES RENCONTREES
2. PV ET LISTE DE CONSULTATION PUBLIQUE
3. CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES (CCES)
4. OUTILS DE COLLECTE
5. TERMES DE RÉFÉRENCES

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Annexe 1 : Liste des Personnes ressources rencontrées



Projet d'Electrification Rurale (PERU)
 Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Cette séance de rencontre est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	HOUNHOUENDU Ulrich G.	C/SAF MOUHOBA	95459196	
02	BOUKHARY Idrissou	CA/Parakou	97283737	
03	DOMAGUI Jôler	CA/Tchadéma	95715724	
04	HATCHOUMO Baderou	Commissaire-Subdiv	6586011	
05	TAMBO OROU Aïdoun	CA/Sinanzou	95940794	
06	ABOUBAKAR Ibrahim	CV/Sakou-Akoua	63169763	
07	BONDI K.S. Hourta	CV/Soubatchou	94931436	
08	BOUBAKAR Hamadou	CV/Soukédina	61. 99. 45	
09	BAHSEKOERKE Kouma	CA/NIKOU	96031945	
10	TATOU Dassaou	CV/Kparadéou	61571730	
11	ABASSANE N. Abdoulaye	Maître/PERREK	93495714	
12	BEHNON Bani Gouk	CV/Rézozi-Gouk	96194302	
13	SAMHO Biss	Commissaire-Subdiv	96598001	
	Me: YAHOUSSA Akouane	Commissaire-Subdiv	-	

**PV ET LISTE DE
CONSULTATION
PUBLIQUE**

Annexe 2 : PV et listes de consultation publique



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 18/11/2022
Début de la séance	: 9h 31min
Fin de la séance	: 11h 05min
Commune	: Sinende
Arrondissement	: Sikki
Village/quartier	: Gab-Baka
Lieu	: EPP Gab Baka
Langue de travail	: Peulh / Français

Représentants du Consultant : AGBANOU Thierou
HOUNGWE Joël

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME/Bénin a décidé de pourvoir 200 localités du Nord-Bénin (dans les départements de la Donga, l'Atacora, le Borgou et l'Alibori) en énergie électrique. Mais, avant la mise en œuvre de ce projet, il est impératif de réaliser une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les milieux récepteurs du projet afin de minimiser ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. A cet effet, des séances de consultations publiques sont organisées dans les localités bénéficiaires du projet afin de présenter le projet aux populations bénéficiaires d'une part, et d'autre part, recueillir leurs préoccupations pour mieux les éclairer et obtenir leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DÉBATS

* BEKO Bello : A l'entame de ses propos, Mr BEKO a souhaité la bienvenue à l'équipe des Consultants et a témoigné sa gratitude à l'endroit des autorités, à divers niveaux, qui ont œuvré pour le choix de leur localité parmi celles choisies pour bénéficier de ce projet d'électrification rurale. Il s'est montré très heureux vis-à-vis du projet. Car cela permettra à leur localité d'être désormais éclairée à plein temps. Pour lui, la mise en œuvre de ce projet permettra à la population d'installer les moulins électriques et de s'acheter des réfrigérateurs pour la vente des produits congelés.

* SAMON Bio : Après avoir manifesté son contentement du projet, il a souligné que la mise en œuvre de ce projet d'électrification dans leur localité permettra aux écoliers et élèves d'étudier désormais dans les meilleures conditions. Ce qui améliorera le rendement scolaire de ces enfants. Il a également précisé que l'électrification de leur localité permettra aux sondes de s'installer sur place. De même, les cas de vol seraient réduits considérablement.

* MATIADOU Bio : Après avoir manifesté sa joie vis-à-vis du projet, il a notifié que la mise en œuvre de ce projet d'électrification dans leur localité permettra à la population de suivre désormais les informations nationales et internationales à la

..... télévision.....

* BANI Adam : Pour lui, l'électrification est très capitale pour le développement d'une localité. Raison pour laquelle, il est très heureux du projet. Il a signifié que la mise en œuvre de ce projet dans leur localité renforcerait davantage la sécurité dans la zone et les femmes pourraient aussi cuisiner, désormais, dans les meilleures conditions.

* SANA Jodi : Pour lui, la mise en œuvre de ce projet d'électrification dans leur localité permettra aux habitants de charger facilement leurs téléphones portables à l'avenir. De même, cela impulsera le développement de la localité sur plusieurs plans.

* MAMADOU Assane : Pour lui, l'électrification de leur localité permettra à la population de s'informer désormais via la télévision de toutes les actualités nationales et internationales.

* NAKPAROU Tchoumon : Pour lui, les bienfaits de l'énergie électrique sont inestimables. Il a révélé que même sur le plan religieux, l'électrification permet aux imams et pasteurs de mieux partager la parole de Dieu. Pour finir, il a posé la question sur laquelle le consultant a répondu avec satisfaction :
- le village sera-t-il bâti au fur et à mesure que les poteaux électriques ~~ser~~ seront ~~être~~ entraînés d'être implantés ?

Synthèse

A l'issue de la séance, la population s'est rendue disponible à accompagner la structure en charge de la réalisation des travaux au moment opportun pour la réussite de la mise en œuvre du projet. Elle a signifié qu'aucun interdit, ni obstacle d'origine n'existe dans la localité et qui puisse entraver l'évolution des travaux. De même, elle rassure que les techniciens et ouvriers étrangers seront bien accueillis. Seulement qu'elle demande à ces derniers d'être sages et professionnels dans l'exercice de leur activité et de collaborer en toute franchise avec les habitants.

Pour finir, la population a exhorté les autorités à divers de tout mettre en œuvre pour que le projet soit mis en œuvre dans les meilleurs délais pour le bonheur des habitants.

SM
SAMMO Bio
(Conseiller Gah-Baka)

S
BELLO Yodi
(Représentant des Aâggs)

~~BAGAZOH~~
AGBANOU Thierry
(Consultant)

EIES - PERU/ABERME

Ont signé :

~~Ali~~
BIO AMOUSA Ali
(Représentant des jeunes)

AM
AMOUNA Deric
(Représentante des femmes)

200 localités

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

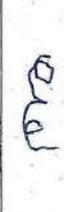
Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Godji - Baka

Arrondissement : Sikki

Commune : Samende

Date : 18/11/2022

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	SAMMO BIZ	Conseiller / Godji Baka	96 59 80 01	
02	YANOUSSA ALASSANE	Conseiller / Godji Baka	✓	
03	BELLO JSODI	Président (APE)	6192 1242	S
04	NAKPARO TCHOUHEN	ELEVEUR	✓	2
05	BANI ADANOU	ELEVEUR	53686359	NV
06	GRDMATA JSABOU	ELEVEUR	95 35 91 74	
07	MDUHANA DJOU ASSANE	ELEVEUR	6368 3159	
08	JEHO GNDNA	ELEVEUR	✓	

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
09	YACOUBA GARKINE	Eleveur	65 79 39 30	<input checked="" type="checkbox"/>
10	BERIKO Bello	Eleveur	67 14 92 13	<input checked="" type="checkbox"/>
11	SOKOROU BO	Eleveur	-	<input checked="" type="checkbox"/>
12	HAMBOU BO	Eleveur	55 97 54 65	<input checked="" type="checkbox"/>
13	NAPORO Djou	Eleveur/Agri-culteur	69 27 74 45	<input checked="" type="checkbox"/>
14	SANNO Samou	Eleveur/Cultivateur	-	<input checked="" type="checkbox"/>
15	ADA Samba	Eleveur	-	<input checked="" type="checkbox"/>
16	GANI Tabe	Eleveur/Cultivateur	90 61 77 78	<input checked="" type="checkbox"/>
17	SANA Gide	Eleveur	94 91 52 42	<input checked="" type="checkbox"/>
18	OUHAROU Nanga	Eleveur	68 59 90 60	<input checked="" type="checkbox"/>
19	DANGANI Dimarou	Eleveur	-	<input checked="" type="checkbox"/>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
20	BARANDON H. Hamane	Smithiteux	67550669 95041359	
21	AHADI BOUKARI	Cultivateur	94759538	0
22	GANNÉ Tatchou	Gallinatour	—	A
23	BANI Bîo	ELEVEUR	60841367	0
24	ATHOUDA Dini	Couturière (P)	63646075	B/M
25	BANI Bîo	ELEVEUR	65137196	N
26	BANI BELKO	ELEVEUR	63474675	0
27	AHADOU DEMO	ELEVEUR	60306542	0
28	ISSA SOUHANÉ	ELEVEUR	—	0
29	BELKI BOUNAÏ	ELEVEUR	55361427	Suisse
30	BELKO Hamadou	ELEVEUR	639504145	2

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
31	ADDA BOUNAÏ	ELEVEUR		<i>N</i>
32	SANNA BELKI	ELEVEUR	94510351	<i>N</i>
33	BANI GUIDIBO	ELEVEUR	61440178	<i>N</i>
34	BID ANDOUA Ali	Cultivateur	94912565	<i>ABT</i>
35	YAHOUSSA ADIZA	MENAGERE (F)	/	<i>ABD</i>
36	OROU Fati	MENAGERE (F)	/	<i>IT</i>
37	GABOUA DADO	MENAGERE (F)	/	<i>W</i>
38	OGUINI kabatunde' Eyegene	Bras armé	66787557	<i>ABD</i>
39	AGBANTOU THIBOU	consultant	96003217	<i>BOSSY DAB</i>
40	HOUNGUE Fati	cellul	9740246	<i>ABD</i>



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 17/11/2022
Début de la séance	: 16h49 min
Fin de la séance	: 18h07 min
Commune	: Pèrèrè
Arrondissement	: Pèrèrè-Centre
Village/quartier	: Pèrèrè-Gab
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Feulh / Français

Représentants du Consultant : AGBANOU Thierry
KOUNGUE Joël

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME/Bénin a décidé de fournir des localités du Nord-Bénin (dans les départements de la Donga, l'Atacora, le Borgou et l'Alibori) en énergie électrique. Mais, avant la mise en œuvre de ce projet, il est impératif de réaliser une étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les milieux récepteurs du projet afin de minimiser ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. A cet effet, des séances de consultations publiques sont organisées dans les localités bénéficiaires du projet afin de présenter le projet aux populations bénéficiaires d'une part, et d'autre part, recueillir leurs préoccupations pour mieux les éclairer et obtenir leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AZIA Amina : Au début de son intervention, elle a témoigné sa gratitude à toutes les autorités qui ont choisi leur localité parmi celles sélectionnées pour bénéficier de ce projet d'électrification rurale. Elle a, par la suite, signifié que la mise en œuvre de ce projet contribuera au développement de leur localité et permettra à leur village de tourner définitivement dos à l'obscurité. De même, les habitants auront désormais la facilité de charger leurs téléphones portables et seront épargnés à l'avenir, des dépenses liées à l'achat des piles dans les lampes torches pour éclairer les chambres.

SOUMAILA Adama : A l'entame de ses propos elle a manifesté son contentement vis-à-vis du projet qui soulagerait énormément les peines des femmes. En effet, pour elle, la mise en œuvre de ce projet facilitera l'implantation de moulins électriques dans la localité pour le bonheur des femmes, qui, aujourd'hui, parcourent près de 2 à 3 kilomètres avant d'écraser le maïs et autres produits qui entrent dans la gastronomie. De même, selon elle, cela permettra aux femmes de développer des activités génératrices de revenus. Ce qui permettra aux femmes d'être plus autonomes financièrement pour le bonheur du foyer.

DEMO Bani Gani : A l'entame de ses propos, M^r DEMO a salué et remercié l'équipe

des consultants pour avoir effectué le déplacement sur leur localité et pour leur avoir apporté la nouvelle. Il a témoigné sa gratitude à l'endroit de toutes les autorités communales et locales et plus précisément au Maire de la Commune de Péreux qui leur a fait honneur d'assister, en personne, à cette séance de consultation publique. Il a manifesté, par la suite, son contentement vis-à-vis du projet dont la mise en œuvre contribuera énormément au développement de la localité. Pour lui, la mise en œuvre de ce projet facilitera l'installation des artisans, notamment les soudeurs dont la population souffre actuellement avant de bénéficier de leur service. Il a précisé aussi que le village tournera définitivement à l'éclairage. De même, les jeunes descolarisés pourront se reconverter facilement dans d'autres activités. Pour lui, la mise en œuvre de ce projet dans leur localité limitera l'exode rural des jeunes descolarisés, qui, pour leur reconversion dans d'autres activités, sont obligés de se rendre dans les centres urbains où il y a de l'électrification.

* MOUSSA Yéro: Après avoir remercié et salué les consultants, il a montré sa satisfaction du projet. Pour lui, la mise en œuvre de ce projet permettra au village de bénéficier de l'éclairage ce qui renforcerait le niveau de sécurité dans la localité et réduirait considérablement les cas de vol dans la zone.

Synthèse

A l'issue de la séance, la population s'est montrée ouverte à accompagner les techniciens et ouvriers pour la réussite des travaux au moment opportun. Elle est également prête à dégager tout obstacle pouvant empêcher l'implantation des poteaux électriques dans la localité et a rassuré l'équipe des consultants et la structure chargée de réaliser les travaux qu'aucune difficulté n'existe dans le village et qui puisse entraver la mise en œuvre du projet. Pour finir, la population a exhorté le gouvernement béninois à bitumer la voie Péreire - Centre - Péreire - Gah.



ALASSANE Absoulaye
(Maire de PERERE)

Ont signé :

BANI Joumanou
(Représentant des jeunes)

DEMNON Bani Gann
(CV/Péreire-Gah)

[Handwritten signature]

SABI Bani
(Représentant des sages)

AGBANOU Thierry
(consultant)
EIES - PERU/ABERME

TINO Tchaymon
Représentante des femmes
200 localités



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Pèrèrè - Sak Arrondissement : Pèrèrè - Autre Commune : Pèrèrè

Date : 17/11/2022

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ALASSANE N. Abdoulaye	Maire/Pèrèrè	97495114	<u>Abou</u>
02	JETHION Bani Sami	co/Président	96194306	<u>M</u>
03	TOUSSA Yero	Eleveur	65054103	<u>o</u>
04	YAHOUN Badjager	Eleveur		<u>o</u>
05	BOLTANI Bourakima	Eleveur	-	<u>+</u>
06	SABI Bani	Eleveur	-	<u>o</u>
07	YACOUBA Djoso	Eleveur	-	<u>o</u>
08	BELEHO Habamadon	Eleveur	65352333	<u>o</u>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Engagement
09	BAHI Soumouren	Eleveur	68924724	✓
10	BILIKO Adamou	Eleveur/Agriculteur	-	✓
11	SODHAIHA Havaïfou (F)	Ménagère	-	232 21/10
12	NINBA Djoko (F)	ménagère	-	21/10
13	ADHHA Soumaïla (F)	Ménagère	-	21/10
14	YEPPO BAHI Tchoummen (F)	Ménagère	-	1
15	TINO Tchoummen (F)	Ménagère	-	21/10
16	DETO Weneu (F)	Ménagère	-	21/10
17	BONI Amina (F)	Ménagère	-	21/10
18	YACOUBA Amida (H)	Eleveur/Agriculteur	-	21/10
19	OGUIN 'Fobatunde' Eugene	Conducteur	66767557	21/10

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
20	AGBARIONO THIERREY	consultant	96003217	
21	HOURS CE JAIL	Refect	99999999	

BIES - PERU/BERME

200 localities



Projet d'Électrification Rurale (PÉRU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 16/11/2019
Début de la séance	: 15h 30 min
Fin de la séance	: 17h 10 min
Commune	: Parakou
Arrondissement	: 1er Arrondissement
Village/quartier	: Sawararou
Lieu	: EIP / Sawararou
Langue de travail	: Bariba / Français

Représentants du Consultant : AGBANOU Thierry
HOUNGWE Joël

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME/Bénin a décidé de pourvoir les localités du Nord-Bénin (dans les départements de la Donga, l'Atacora, le Borgou et l'Alibori) en énergie électrique. Mais, avant la mise en œuvre de ce projet, il est impératif de réaliser une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les milieux récepteurs du projet afin de minimiser ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. A cet effet, des séances de consultations publiques sont organisées dans les localités bénéficiaires du projet afin de présenter le projet aux populations bénéficiaires d'une part, et d'autre part, recueillir leurs préoccupations pour mieux les éclairer et obtenir leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* BONI Ba-Sabi : Après avoir souhaité la bienvenue à l'équipe des consultants, M^r BONI a témoigné sa gratitude au président de la République du Bénin pour avoir ~~été~~ pensé à l'électrification de leur localité. Il s'est dit très heureux du projet et a félicité toute la population. Pour finir, il souhaite que les travaux se réalisent dans les meilleurs délais pour le bonheur de la population.

* OTOU Gobi : Après avoir remercié l'équipe des consultants pour avoir effectué le déplacement sur Savanarou, il a témoigné de l'importance de ce projet d'électrification pour leur localité. En effet, grâce à la mise en œuvre du projet, les écoliers et élèves étudieront désormais dans les meilleures conditions. Ce qui impacterait positivement le rendement scolaire de ces derniers. De même, selon lui, la population n'aura plus de difficulté à charger ~~sur~~ les téléphones portables.

* TONGUEFOU Boni Wassou : Il a trouvé que la mise en œuvre de ce projet permettra de bénéficier de l'éclairage public dans leur localité pour le bonheur des habitants. Il a terminé son intervention par la question suivante : Comment avoir accès à l'énergie électrique dans son foyer ? Il a été satisfait par la réponse fournie par le consultant.

* OROU Bakaron Chabi Mama : Après avoir

remercier toutes les autorités à divers niveaux pour avoir permis à leur localité de bénéficier de ce projet, il s'est montré très heureux. Pour lui, la mise en œuvre de projet permettra à la population d'acheter de la glace sur place et de faire des photocopies sans parcourir des kilomètres.

* SABI TURE Nandoro: Après avoir salué et remercié l'équipe des consultants pour avoir effectué le déplacement dans leur village, il a assuré être très heureux du présent projet qui permettra à leur localité de sortir de l'ornière. Pour finir, il a exhorté la population à s'abonner massivement après la mise en œuvre du projet.

* BONE Wahab: Pour Wahab, les bienfaits du présent projet pour la localité sont inestimables. En effet, il s'est réjoui du fait que la mise en œuvre de ce projet permettra aux écoliers et élèves d'étudier dans les meilleures conditions pour un rendement scolaire positif.

* BAGOSO Allassane: Il s'est réjoui du projet et a notifié que l'électrification de leur localité permettra à plusieurs artisans de s'installer dans leur village pour le bonheur des habitants. Pour lui, les avantages de l'électrification sont inestimables. Pour finir son intervention, il a posé la question suivante, à laquelle le consultant a répondu: - A quand la mise en œuvre du projet dans la localité?

* SABB Zénab - Pour elle, l'électrification de leur localité permettra aux femmes de développer plusieurs activités génératrices de revenus et de faire la cuisine dans les meilleures conditions. Pour elle, le village sera désormais éclairé toute la nuit, ce qui renforcera la sécurité dans le milieu.

* BONE K. S. Moussa : En tant que chef du village, MR BONE a salué et remercié l'équipe des consultants pour avoir effectué le déplacement sur Sawararon. Il a témoigné par la suite sa gratitude à toutes les autorités locales et celles du gouvernement béninois pour avoir permis à leur localité de bénéficier du présent projet d'électrification. Il s'est montré très heureux du projet et a notifié que les bienfaits de ce projet pour leur localité sont incalculables. Pour finir, il a exhorté la population de s'abonner maximum au moment opportun.

Synthèse

A l'issue de la séance, la population a rassuré l'équipe des consultants que tout obstacle (câbles, etc) qui empêchera l'implantation des infrastructures électriques sera dégagé. Elle a également signalé qu'aucune difficulté n'existe dans la localité qui puisse entraver la mise en œuvre du projet.

Pour finir, la population a souhaité que les travaux se réalisent dans les meilleurs délais pour le bonheur des habitants.



Sig
BONI K. S. *Yousa*
(CV/Sawararou)

Ont signé :

SABI ^{Adama}
(Représentante des femmes)

U
BONI OROU *Dakoro*
(Représentant des sages)

OTOU *Bio Latifou*
(Représentant des jeunes)

~~ABERME~~
AGBANOW Thierry
(consultant)
EIES - RERU/ABERME

J. Honvire
Jul Honvire
200 localités

Projet d'Électrification Rurale (PRUR)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Sawadokoussa Arrondissement : 1er Arrondissement Commune : Passa Kou

Date : 26/11/2018

N°	Nom et prénom	Profession	Contact	Emargement
01	BONI K. S. Houssa	CV/Soudanais	94 93 14 36	
02	BONI Mahabou	Enseignant	64 59 79 38	
03	BONI BAH CHABI	Cultivateur	-	
04	BONI K. DRON Djotofo	Cultivateur	-	
05	TOKOROU CHABI	Cultivateur	-	
06	BID GUEO	Cultivateur	-	
07	Boko BONI	Cultivateur	-	
08	BONI BID Issifou	Cultivateur	53 61 02 99	

Le Maire
Quartier
Sawadokou
1er Arrondissement
Passa Kou

2

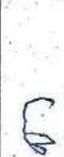
N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
09	BOUINKOU Seidou	cultivateur	95-88-37-09	
10	SABI BID Mama	cultivateur	94-788274	Mrs
11	KOBUKOU SABI	cultivateur	-	MD
12	DROU KADA Gobi	cultivateur	-	MS
13	DTOU BID Latifou	cultivateur	95-79-98-75	
14	DROU GUERU Duomane	cultivateur	95-69-65-61	
15	SABI TOURE Nandouane	cultivateur	63-69-62-42	
16	SABI Arouma	cultivateur	-	MS
17	BID Amidou	cultivateur	-	G
18	SIDI AKPO Late Abdelou Latefou	cultivateur	95-91-41-44	
19	BONI B. Soumanou	cultivateur	95-404894	CE

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
20	SARA SABI	cultivateur	64-98-59-77	
21	SABI soule	cultivateur	95-55-28-54	
22	BONI Sidikou	Natalaoua	65-78-74-21	
23	OYOU Gobi	Maître tailleur	90-78-88-40	
24	TONGADEROU B. Wadjaou	Cultivateur	94528855	
25	OYOU Bakarou s-mama	Cultivateur	63006912	
26	OROU Salemane	cultivateur	65 2025 59	
27	SABI SONUKPRON sabi Adam	cultivateur	94803578	
28	BONI Boukani	cultivateur	9422-54-31	
29	MEUSSA yarabouba	cultivateur	68606295	
30	OROU Kobi Oyou	cultivateur	63989450	

EIES - PERD/ABERME

200 localités

2

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
31	SANNI D. D. Issifou	Cultivateur	64 81 31 59	
32	SEIDOU Natchandou	Cultivateur	55 31 53 56	
33	SIMPTOKO Kassim	Pompier	65 40 87 57	
34	AMOUA Aliou	Cultivateur	-	
35	BAGOUOU Nourou	Nagon	55 86 49 73	
36	ABOU Salion	Cultivateur	65 51 18 24	
37	BONI S. Harbane	Cultivateur	95 25 09 69	
38	DRU Oumane	Cultivateur	52 07 82 49	
39	KOBOUKOTI NGABI BONI	Cultivateur	68 28 42 73	
40	SABI Adama	Ménagère	-	
41	BID Zeinaba	Ménagère	-	

2

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
42	SABI Zénabou (F)	Teinturière	-	
43	BONI K. Zekari	Cultivateur	-	
44	BONI Souleimane	Cultivateur	-	
45	DAHA Séidou	Cultivateur	954 958 23	
46	BODO SO Alouane	Cultivateur	9445 4980	
47	SINATIKO Séidou	Hagou	95-88-57-09	
48	GOMINA Idrissou	Cultivateur	94422050	
49	SONIKPIAN Abdoulaye	Cultivateur	63738618	
50	BONI Zoubiou	Cultivateur	95164208	
51	OGUIE Fekantoué Eugène	Consultant	66787557	
52	AGBARAOU Thiery	Consultant	96003217	

3 personnes - Ind - Cultif - STRESORÉ

EIES - PERU/ABERME

200 localités

2



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	15/11/2022
Début de la séance	:	19h 43 min
Fin de la séance	:	13h 55 min
Commune	:	TCHAOUROU
Arrondissement	:	TCHATCHOU
Village/quartier	:	Soumon - Gah
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Peulh / Français

Représentants du Consultant : AGBANOU Thierry
HOUNGUE Joel

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME/Bénin a décidé de pourvoir les localités du Nord-Bénin (dans les départements de la Donga, l'Atacora, le Borgou et l'Alibori) en énergie électrique. Mais, avant la mise en œuvre de ce projet, il est impératif de réaliser une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les milieux récepteurs du projet afin de minimiser ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. A cet effet, des séances de consultations publiques sont organisées dans les localités bénéficiaires du projet afin de présenter le projet aux populations bénéficiaires d'une part, et d'autre part, recueillir leurs préoccupations pour mieux les élucider et obtenir leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DÉBATS

* ALFA Gayya : A l'entame de ses propos, il a souhaité la bienvenue à l'équipe des consultants et a adressé ses remerciements au gouvernement péonais pour avoir pensé à l'électrification de leur localité. Il a notifié que l'électricité contribuera énormément au développement de leur localité. Car, pour lui, grâce à la mise en œuvre de projet, les femmes pourront développer leur commerce et la population pourra désormais se procurer des produits congelés sur place. Il a également signalé que l'électrification de leur localité permettra à la population de suivre les informations nationales et internationales à la télévision. Il a, pour finir, rassuré la structure de mise en œuvre du projet que son personnel sera bien traité lors de la réalisation des travaux.

* MATCHOUBOU Badou : Au début de ses propos, M^r MATCHOUBOU s'est réjoui du projet et a affirmé que la mise en œuvre dans leur localité améliorerait le niveau de sécurité et réduirait les cas de vol nocturnes. Pour lui, l'électrification de leur localité permettra aux artisans, notamment, les soudeurs, les coiffeurs, et de s'installer afin que les populations bénéficient de leurs services sur place. Selon lui, la mise en œuvre de ce projet permettra aux étrangers de s'installer dans leur milieu, car, pour lui, ces derniers contribuent mieux au développement d'une localité. Pour lui, dès que la localité sera électrifiée, les enseignants pourront désormais passer la nuit sur place pour le bonheur des écoles et élèves.

Pour finir, il a fait remarquer que la mise en œuvre de ce projet permettra à leur localité de grandir davantage et d'être plus rayonnante.

* DJIBO Marie : Pour elle, la mise en œuvre de ce projet favorisera l'implantation de moulin à coucous dans leur localité pour le bonheur, surtout des femmes. De même, selon elle, la population aura désormais la facilité de charger ses ~~ps~~ téléphones portables.

* BAGOUO Daada : A l'entame de ses propos, Mme BAGOUO s'est réjoui du projet et a notifié que sa mise en œuvre contribuerait au rayonnement de leur localité. Pour elle, les femmes développeront désormais plusieurs activités génératrices de revenus, ce qui soulagerait énormément les hommes face aux dépenses financières dans les foyers. Pour finir, elle a signifié que la mise en œuvre de ce projet contribuerait à la réduction de la pauvreté dans leur localité.

* ALFA bombo : Pour lui, la mise en œuvre de ce projet d'électrification dans leur localité contribuera à la réduction de l'insécurité dans leur milieu et plusieurs artisans pourront développer leurs activités sur place pour le bonheur de la population.

Synthèse

A l'issue de la séance, la population s'est montrée prête à dégager tout obstacle qui empêcherait l'implantation des infrastructures électriques entrant dans le cadre de la mise en œuvre du présent projet. De même, elle a rassuré l'équipe des consultants qu'aucune difficulté n'existe dans la localité qui handicaperait les travaux. Pour finir, la population a exhorté les techniciens et ouvriers étrangers qui viendront réaliser les travaux, d'être sages, professionnels et collaborateurs avec les autochtones.

[Signature]
MATEHOU DOU Baadorou
(Conseiller du village)
ALFA Gaya
[Signature]
MATEHOU DOU Montpa
(Représentant des sages)
[Signature]
AGBANOU Thierry
(consultant)

Ont signé :

[Signature]
DJI BO Marie
(Représentante des femmes)

[Signature]
LEMOU Benjamin
(Représentant des jeunes)

[Signature]
JAIL HONGUE
Consultant

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Somon Gbo Arrondissement : Tchatchon Commune : Tchaouron

Date : 15/11/2022

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ALFA GAYYA	Agriculteur	62474634	Soy
02	ALFA JAMEL	Cultivateur	66752302	Sou
03	BITO ADAMOU	Cultivateur	91512073	So
04	EMOURE BIABO	Cultivateur	-	Sou
05	BIBO JOSUE	Cultivateur	94549272	So
06	BIBO STEPHANE	Cultivateur	61731975	Sou
07	TCHOUYON G. YORON	Cultivateur	64860084	Sou
08	YERO SIMON	Cultivateur	56947965	So

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
09	ALIDA Gado	Eleveur	6320 6467	
10	TETCHUMON Sandé	Éleveur	59540355	
11	MATCHOURO Agné	Cultivateur/Éleveur	54 01 56 27	
12	TETCHUMON Aisafina (F)	Éleveur	5277 14 35	
13	BASOUAOU Jado (F)	Éleveur	-	
14	MATCHOURO Monka	Cultivateur	69 18 72 73	
15	SAB1 Bona (F)	Éleveur	-	
16	ADAMOU Rébecca (F)	Éleveur	-	
17	B10 Adama (F)	Éleveur	-	
18	SEBO Bona (F)	Éleveur	61 77 70 69	
19	YERO Baké (F)	Éleveur	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contact	Emargement
20	GNABE Amina (P)	Policière	-	
21	MIBO Marie (F)	Revueuse	,	
22	MIBO Mamoudou	Cultivateur	95908495	
23	MATCHOUB Badiorou	Comptable/Commerçant	61326211	
24	GOUM Issac	Cultivateur	57430008	
25	LEHOU A. Benjamin	Cultivateur	96914960	
26	DGUM Pakoutoumde' Eugène	Comptable	66767552	
27	AGBAROU Thierry	Consultant	96003217	
28	HONSSUE Ste R	Comptable	97450246	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	05/02/2024
Début de la séance	:	15H 05 mn
Fin de la séance	:	17H 02 mn
Commune	:	PABAKOU
Arrondissement	:	2 ^e arrondissement
Village/quartier	:	WOUBEKOU-GAH
Lieu	:	PLACE PUBLIQUE
Langue de travail	:	Borizba

Représentants du Consultant : MAMA SIROU HAMI DOU.

Abokurarak
Dr AGBANLOU Thionys

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt quatre et le
lundi cinq février s'est tenue à la
place publique de Woubekou-Gah une
séance de consultation publique
dans le cadre de la mise en œuvre
du projet d'électrification rurale (PERU)
de 200 localités au nord Bénin.
L'ouverture de la séance a été
assurée par le chef village M.
TCHOURI A. Bonyagui en souhaitant
la bienvenue au représentant
du consultant. Et ensuite, il a
remercié la population pour sa
disponibilité de tout moment.
Après son intervention, le chef

du village a donné la parole au
représentant du consultant pour
le déroulement des activités.
A son tour, Mr MAMA SIROU HAMDOU
Abouzarak a remercié le chef
village pour son engagement
au développement de sa localité.
Ensuite un grand merci aux
participants pour leur participation
massive à cette séance qui a
passé au déroulé de l'ordre du jour.

- Présentation du projet à la population;
 - Recueil des avis, questions et les recommandations.
- Après la présentation de l'ordre du jour, le consultant a fait un exposé clair sur le projet PERU initié par le Gouvernement et les avantages liés à ce projet pour le développement socio-économique de la localité. Ensuite clarifié l'importance de cette consultation publique qui concerne la collecte des informations pour faciliter la mise en œuvre du projet par la signature d'un protocole d'accord entre les personnes dont les biens sont affectés et le Gouvernement béninois afin de mieux trouver les moyens pour atténuer les impacts négatifs du projet sur la population et sur l'environnement. Après cette présentation les participants ont posé des questions.

B. QUESTIONS ET DEBATS

DOGO Etienne: Je suis merci au Gouvernement et également à toi qui est venu jusqu'ici, la localité Wobekou Sak est une banlieue de la ville de Parakou, mais l'absence du courant électrique fait que la localité ne se développe pas comme les autres quartiers de Parakou. Alors d'informations que tu viens de nous apporter nous rejoyse. Cependant nous demandons que le projet aille à terme. Il faut éviter l'arrêt des travaux.

DJODI Sambo: Je remercie vous qui êtes devant nous aujourd'hui nous espérons après l'électricité, la localité va bénéficier de l'eau potable.

NDATH Bosse: Merci beaucoup au Gouvernement qui s'est rappelé de notre village nous vous demandons de prévoir arde de poteaux électriques puis une avec la présence du courant électrique dans notre localité beaucoup de personnes vont venir s'installer ici.

KOUAOU Christine: Merci aux partenaires, pour l'usage électrique c'est les femmes que cela va toucher beaucoup et nos enfants qui vont apprendre les

selon la nuit. Ensuite, nous pour-
rions enfin se rendre de la place
dans notre village.
KOUA BOU Elou: Le projet est
cru pour le développement.
Nous attendons impatiemment le
démarçage des travaux puisque
le courant vient dans notre
localité, nous avons des projets
de création des bureaux hors
sans courant électrique cela
n'est pas faisable.

Reponses aux questions du rappor-
tent du consultant

Je suis très content pour votre
différentes interventions. Cela
démontre l'engagement et la
determination par rapport à
ce projet. Je vous rassure
toutes les questions posées, les
inquiétudes soulevées seront
prise en compte et les décisions
trouverons des solutions
appropriées.
Au moment opportun, les obis-
positions seront prises en
commun accord avec les au-
torités locales et nous-même
sur les actions à mener pour
une réussite parfaite du projet.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Au terme de cette consultation publique de ce jour, est bien obtenue à la satisfaction totale,

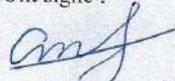
Les points abordés au cours de cette consultation publique, des décisions prises et des propositions souhaitées :

- Démarrage des travaux au plus vite possible.
- Augmentation des poteaux électriques.
- Apporter le projet de l'eau potable.
- Implication de la population dans la mise en œuvre du projet.



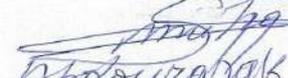
Bouygui A. TCHOUMON

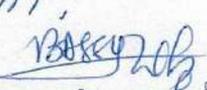
Ont signé :


KOUAGOU Thimothé


KOUAGOU Abraham

Le Représentant du Consultant


ABANOU Thierrey
EIES - PEROUABERRE


MPO Gabriel

ABANOU Thierrey
consultant

200 localités



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : WOUBE-KOUBATH, Arrondissement : Le-Prieuré-Ste-Anne, Commune : Parakou

Date : 05/02/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	KOUAGOU Eloi Emmanuel	chauffeur	64214006	<i>[Signature]</i>
02	DOGO Etienne	cultivateur		<i>[Signature]</i>
03	KOUAGOU ABRAHAM	cultivateur	67272698	<i>[Signature]</i>
04	N'DATH Bossè	cultivateur	61473591	<i>[Signature]</i>
05	KOUAGOU Cridtine	Secrétaire	95644334	<i>[Signature]</i>
06	DJODI Samba	cultivateur		<i>[Signature]</i>
07	MPO Gabriel	cultivateur		<i>[Signature]</i>
08	KOUAGOU Thimolé	cultivateur		<i>[Signature]</i>

EIES - PERU/ABERME

200 localités

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
09	KOUAGOU Thimothé	cultivateur	99002689	<i>[Signature]</i>
10	NTCHA Bénéto	cultivateur	95753596	<i>[Signature]</i>
11	DOGOD JOSEPH	Cultivateur	45-16-97-64	<i>[Signature]</i>
12	SANGA Clément	Cultivateur		<i>[Signature]</i>
13	KOUAGOU Salomon	Cultivateur	58-24-79-64	<i>[Signature]</i>
14	KOUAGOU M. Christophe	Cultivateur	59-06-69-16	<i>[Signature]</i>
15	KOUAGOU Jean	Soldat	58-64-99-16	<i>[Signature]</i>
16	M'PO Kouagou Elvi	Cultivateur	95 27 87 69	<i>[Signature]</i>
17	NATE Elizabeth	Menagère	1	<i>[Signature]</i>
18	MATIA SIROU H. Abourazak	Représentant du conseilant	95257661	<i>[Signature]</i>
19	KOUAGOU Elvi	Conseiller du village	95278069	<i>[Signature]</i>
20	AGBATHOU Thionny	Conseillant	96003217	<i>[Signature]</i>

200 localités

EIES - PERU/ABERME



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	06/02/2024
Début de la séance	:	16h15mn
Fin de la séance	:	18h05"
Commune	:	Pavakou
Arrondissement	:	2 ^e arrondissement
Village/quartier	:	Korohorou
Lieu	:	Place Publique
Langue de travail	:	Bornha

Représentants du Consultant : MAMA SIROU HAMIDOU

Abdoucarak
ou AGBANDOU THIEROU

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi six février 2024, à 16h15mn, a été tenue à la place publique de Korohorou une séance de consultation publique dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'électrification rurale (P.E.R.U.) de 200 localités au nord Bénin.

L'ouverture de la séance a été faite par le chef du village M. BABI Victor. Il a d'abord souhaité la bienvenue au représentant du consultant. Ensuite, il a remercié la population pour sa mobilisation autour du projet et à la participation de cette consultation publique.

Après son allocution, le chef du village a accordé la parole au représentant du Consultant.

A son tour, Mr. MAMA SIBOU H. Aboburogak, représentant du Consul, tout à remercia le chef village et les participants pour leur attachement au projet, puis, il passe à la présentation de l'ordre du jour de la séance.

- Présentation du projet à la population;

- Recueil des avis, questions et les recommandations.

Après la présentation de l'ordre du jour, le Consultant a fait un exposé sur les actions du projet, les avantages socio-économique du projet et ensuite clarifié l'importance de cette consultation publique. Notamment la collecte des informations pour faciliter la mise en œuvre du projet par la signature d'un protocole d'accord entre le Gouvernement et les personnes dont les biens sont affectés par le projet afin de trouver les moyens pour atténuer les impacts négatifs du projet sur la population et sur l'environnement.

Ensuite, le représentant du Consultant a donné la parole aux participants.

B. QUESTIONS ET DEBATS

BABOU Souleï: Je tiens à remercier
très sincèrement le représentant du
consultant pour son déplacement
dans notre village. Egalement merci
au Gouvernement Béninois pour
son projet d'action. En effet, le
Gorobirou mérite de l'électricité
depuis fort longtemps. Le besoin en
énergie électrique s'accroît de
jour en jour. C'est pourquoi
je demande aux partenaires
de mettre beaucoup de compteurs
à la disposition de la population.

BABANI Simon: Merci au représen-
tant pour cette information.
Nous sommes très contents et
nous attendons impatiemment
le début des travaux. Nous
demandons l'accès à tous aux
compteurs électriques avec un
prix d'acquisition à la portée des
plus vulnérables.

ADAM Chazi Issaka: Je dis
merci du gouvernement quel est le
prix du compteur?

CHEDE OREN Sika: Au nom de
la population, je tiens à vous
remercier. Je vous prie de
transmettre notre message
auprès des partenaires afin
que le projet démarre très
vite.

IMOROU ZONRA: Je suis le

représentant des jeunes. Au nom des
jeunes de votre région nous re-
mercions le Gouvernement pour cette
initiative. Je vous demande de
nous installer les lampadaires
pour éclairer tout le village
afin de réduire l'insécurité.

Réponses aux questions
du représentant du consultant.
Nous pouvons noter qu'à tra-
vers nos interventions le projet
PERU vous tient à cœur et
l'adhésion est totale.

Par rapport aux questions posées
ici nous pouvons vous ~~assurer~~
rassurer que toutes les inquié-
tudes seront prises en compte
car le projet est à sa phase
opérationnelle et il faut que celle-ci
soit bouclée d'abord parant
le démarrage des travaux.
Au moment opportun, les dis-
positions seront prises en
accord avec les autorités de
votre localité et vous même
sur les tenants et aboutissants
du projet.

Synthèse des points
saillants, décisions prises
et propositions.
La consultation publique de ce
jour s'est bien déroulée à la
satisfaction de tous.

les points abordés au cours de
la séance et les recommandations
souhaitées :

- Démarrage des travaux au plus
bientôt possible.

- Pérennité des compteurs
électriques aux prix abor-
dables.

- Installation des lampadaires
dans les places publiques du
village.

- Implication de la communau-
té dans la mise en œuvre du
projet.



Ont signé :

S. Baboni
do
Michel BABONI

Etienne Simon
Etienne Simon BABONI

Thiercy
AGBANOY
Thiercy
Consultant

Belgique
TABE

~~Le représentant au Consultant~~

EIES - PERU/ABERME

200 localités

Maître
Abdurazak DIATA SIRON
HAMBON.



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbalim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Kambororou Centre Arrondissement : De au ruisseau Commune : Parakou

Date : 06/02/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	GU EDE Sabir Martin	cultivateur	84 36 94 99	<i>[Signature]</i>
2	BABONI Michel	raison	96 90 59 26	<i>[Signature]</i>
3	BABONI Thomas	cultivateur		<i>[Signature]</i>
4	BABONI yohane	cultivateur	67 63 87 14	<i>[Signature]</i>
5	BABONI Simon	cultivateur	95 48 54 63	<i>[Signature]</i>
6	TABT Belégué	cultivateur	67 02 96 72	<i>[Signature]</i>
7	TABT chabi Jama	cultivateur	44 54 43 68	<i>[Signature]</i>
8	DAMA Gui Richard	cultivateur		<i>[Signature]</i>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
10	BABONI Victor	C.G	95 20 95 26	
11	BIO SIRA Yaya	cultivateur	98 70 25 84	
12	YERI MANGABI Zakarie	cultivateur	58 42 22 98	
13	BAGIODOU Zouké	cultivateur		
14	ADAM CHABI Isidore	cultivateur	97 9 12 23	
15	YERI MANGABI Bio André	cultivateur	64 94 52 43	
16	BABONI Augustin	cultivateur		
17	SOUNON OROU Paul	cultivateur	61 22 97 95	
18	GUÉDE Chou sika	cultivateur	96 91 80 11	
19	BABONI Dominique	cultivateur		
20	SANMANI Seidou	cultivateur		

N°	Nom et prénom	Profession	Contact	Emargement
21	SOUNON SARA Imoron	cultivateur	66222982	
22	TABE Bassira Drou	cultivateur	98808513	
23	MON RA Abdoulaye	cultivateur	61486650	
24	TAKOU Abdoulaye	cultivateur	60768549	
25	ZIMÉ Saré	fermeleur	55491066	
26	TABÉ M. Pascal	Perceleur	96411639	
27	KORA Békégné	Perceleur	94368375	
28	KARIN Agoumi	Perceleur		
29	SERO Adizator	Perceleur		
30	OROU GRANNI Granngnè	Perceleur		
31	M'PO Etienne	cultivateur	97057564	

EIES - PERU/BERME

200 localités

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
32	TABE Léonard	Conseiller	95744106	
33	OROU BOUH Nicolas	Cultivateur	96584188	
34	BABON/Orou Albert	Cultivateur.		al
35	OROU BOUH Grégoire	Coiffeur		
36	TABE Némou	Renseigneuse		
37	MAMA SIROU HAMIDOU Aboubakar	Représentant consultant	96257661	
38	AGBATHOU Thieryou	consultant	96003217	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 03/02/2024
Début de la séance	: 10h28
Fin de la séance	: 12h15
Commune	: Tchacourou
Arrondissement	: Tchatchou - Sanson
Village/quartier	: Kaya
Lieu	: Salle de classe
Langue de travail	: Batorou / Français

Représentants du Consultant : ABOUDO W. FOUSSA
Dr AGRANOW Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mille vingt quatre et samedi le trois février, il est fait une consultation publique dans le village de Kaya arrondissement Sanson, commune de Tchacourou, sur l'électrification de deux cent localités au nord Bénin. Au cours de la séance nous avons eu à débattre sur l'objectif principal "l'Étude d'Impact Environnementale et Sociale des travaux d'électrification de deux (200) localités au nord du Bénin". Au cours de laquelle les participants ont eu à poser des questions et faire les suggestions. Aux quelles nous avons répondu.

B. QUESTIONS ET DEBATS

Au cours de cette séance, le Consultant a souhaité la bienvenue aux participants, remercié les autorités et pages pour leur participation.

Pour le commencement, le Consultant a énuméré l'objet de la séance qui est l'installation d'électricité dans deux cent localités au nord du Bénin dont leur village en fait partie, il a ensuite expliqué le sous-projet et demandé aux participants de faire part de leurs inquiétudes.

En ce qui concerne les questions et suggestions,

Le premier intervenant répond au nom du PITOMU Nicolas a salué le président PATRICE TALON pour ses multiples efforts en matière de l'électrification au Bénin et en particulier au nord-Bénin. Le constat est que le projet tard à démarrer, et nous sommes vivement en attente pour voir le début.

Quant à Monsieur DASSAROU, Toussaint, il salue le Consultant et reconnaît tout ce dont l'état fait pour sa population surtout celle enclavée, il aimerait solliciter l'appui du gouvernement pour la réalisation vite ce projet à temps.

Quant à la troisième participante
Madame YANABA Foudoua, elle
remercie l'Assemblée, elle dit qu'elles
sont marginalisées et elles n'ont
plus d'activités secondaires
à exercer, au cause de manque
de courant. Elles sont souvent
plongées dans le noir et subissent
dans l'insécurité.

L'autorité ISSER Théophile
remercie le chef d'Etat son
excellence PARICE TALON pour
ses multiples efforts en matières
de l'électrification rural et les
autres à plus de développement
dans cette localité.

Selon le sage AMA DOU Houssa,
il remercie sincèrement les autorités
à tout niveau et rassure qu'ils
sont prêt à accompagner ce gros
projet jusqu'à l'aboutissement.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Le consultant a eu prise de parole à l'issue de l'assemblée et a remercié les autorités et les sages présentes. Il a ensuite expliqué l'objectif du projet et ce qui est l'électrification de deux cent localités dont celle de leur village. Ensuite il a posé les questions et a recueilli les suggestions.

Le tout premier intervenant concernant sa préoccupation et avec autres intervenants le consultant leur a affirmé à travers leurs interventions, on déduit que la population adhère au sous projet et s'engage à faire tout ce qui est de son possible pour faire avancer les travaux.

Nous vous remercions que toutes vos doléances sont prises en compte et seront transmises à qui de droit.

Pour rapport aux questions, nous pouvons vous dire que le sous projet est à la phase des études et il faut que celle-ci soit totalement bouclée avant de passer à une autre phase. Pour l'instant, nous ne pouvons pas dire avec exactitude la date précise du démarrage, mais au moment opportun il vous sera communiqué la phase suivante.



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : KAYA Arrondissement : SANSON Commune : TCHADOUROU
Date : 02/Fevrier 2014

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	POSSASSO Issa	Cultivateur	95 17 22 01	
02	SARA CHABI Roger	Facilitateur CRS Pechin ICAJU	95 24 9 297 / 40 82 14 30 35 / 53 53	
03	SINHAISIRE Abdoulay	Cultivateur	95 55 78 700	
04	PITAMTU Nicolas	Cultivateur	-	
05	YANGBA Fousseina	Meunier	59 15 41 61 70	
06	BASSAMOU Moussa	Cultivateur	97 73 181 165	
07	TAÏROU Ibrahim	Cultivateur	90 57 09 00	
08	ISSORO Théophile	C.V. / KAYA	97 47 69 87 05 67 / 27	

EIES - PERUJABERME

200 localités

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
00	KOUPEY Iyabo	Ménagère	56 142 165 / 38	+
00	OSSANIA Nbélie	Ménagère	-	⊖
11	BATAJAI Nafissa	Ménagère	-	+
12	KOUAGOU Collette	Ménagère	-	⊖
13	MIPD Alia	Ménagère	63 62 59 / 89	⊖
14	ANATTI Delphine	Ménagère	-	⊖
15	POSSANO Loukia	Ménagère	-	⊖
16	TEIMPAN Pascaline	Ménagère	-	⊖
17	ATEFEÏ M'BOU Karim	Cultivateur	96 55 66 01	⊖
18	AWANDINDO Embré	Cultivateur	62 67 99 30	⊖
19	YOTO Mathieu	Cultivateur	95 28 98 09	⊖

EIES - PERU/BERME

200 localités

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
20-	Soumanou Bouraima	Cultivateur	57873550	✓
21-	Ismaïl Yacouba	Cultivateur	52652430	✓
22-	N'OPAS SABI Sestor	Cultivateur	69016723	✓
23-	Ousmanou Amadou	Flaveur	97472705	✓
24-	Abou Dou Nonna	Animateur	96795507	✓
25	Agbanou Thiery	Consultant	96003217	BASE 9/2th



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	03/02/2024
Début de la séance	:	15h 12
Fin de la séance	:	16h 42
Commune	:	Tchaourou
Arrondissement	:	Tchaourou
Village/quartier	:	Kontoubarou
Lieu	:	Salle de classe
Langue de travail	:	Baton / Français

Représentants du Consultant : ABOU DOU HUSSE
BY AGBANOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Il aura deux mille vingt quatre de ce trois février, il est tenue une consultation publique dans le village de Kontoubarou, l'arrondissement de Tchaourou, comme l'objet de la rencontre: Etudes d'Impact Environnemental et Social des travaux d'électrification de deux (200) localités au nord du Bénin.

Au cours de cette séance, le consultant a bien expliqué le projet et il a ensuite accordé la parole aux participants.

Le premier intervenant répondant au nom de: YPERRE Philippe a remercié sincèrement le consultant pour déplacement et sa large explication sur le projet, il a

B. QUESTIONS ET DEBATS

Il a également félicité le gouvernement pour l'effort qu'il fournissent en matière de l'électrification rurale. Il soutient que la vie sans le courant électrique est une peine perdue. Et il veut savoir à quand la venue de ce projet?

Quant au second intervenant Monsieur SAINT-BENOÎT, il remercie le président, le chef du gouvernement ainsi son excellence ~~le~~ Fabrice Talon pour son engagement à donner la lumière à des zones rurales car sans l'énergie qui il n'y a pas de développement. Il pose la question de savoir à quand le démarrage effectif des travaux? Et cause de manque de courant nous sommes dans l'insécurité totale et nous avons pas des activités économiques à lancer.

La suivante, elle répond au nom de M^{me} PERA Palkhida; elle remercie chaleureusement l'assemblée et le consultant. Elle soutient que sans le courant électrique dans le village qu'elle n'arrive pas à mener les activités génératrices de revenus. Elle souhaite que ce projet ne tarde pas à démarrer.

En ce qui concerne Monsieur DROU T. Umadou, il salue l'assistance, le consultant et les autorités à divers niveaux. Est-ce possible qu'on fasse la demande de compteur avant même le démarrage du projet?

En ce qui concerne le représentant
des exploités, ils exhortent le gouvernement
à fournir plus d'effort en ce qui concerne
le développement de notre localité.
Quand il a un représentant des sages
OROS TOUNKAS, il remercie humblement
le gouvernement et dit qu'ils sont
prêts à libérer d'emprise des leurs projets.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Le consultant à sa prise de parole a remercié tous les participants à cette et en particulier les autorités présentes. Il affirme qu'il a apprécié leurs interventions et en déduit que la population de Kontoubaou adhère au sous-projet et s'engage à faire tout ce qui est de son possible pour faire avancer les travaux.

Dans leur rassurons que toutes vos déclarations sont bien passées en compte et seront transmises à qui de droit.

En rapport aux questions, nous pouvons vous dire que le sous-projet est à la phase des études et il faut que celle-ci soit bouclée définitivement avant de passer à une autre phase.

Pour le moment, nous ne pouvons pas vous dire avec exactitude la date du démarrage mais au moment opportun il vous sera notifié avant tout lancement des activités.

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

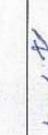
LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Kontoukoben Arrondissement : Tekatekon Commune : Tchaourou

Date : 03/02/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	Okou Toukou Amadou	Enseignant	95832519	
02	Sankoua Nani	Tenagè	67459948	+
03	Kouketo Bienseuse	Infirmitaire	69489948	
04	ADIA Bienseuse	Infirmitaire	69193088	F
05	Tokoua Nana	cultivateur	69180659	F
06	Okou Toukou Tekoua	Infirmitaire	65619799	
07	ADIA YP	Tenagè	90458094	-
08	SANKI BIA Nani	Ch. Kontoukoben	69581353	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
09	YPERA Philippe	cultivateur	96211192	
10	YPERA BIE Sami	cultivateur	/	/
11	YON' Namorolon	cultivateur	66205347	
12	YPERA Rachida	Menagère	34994086	/
13	BENON Lamaton	Menagère	/	/
14	EROU G. Ametlon	cultivateur	95185473	
15	BIE YOE Abdoulaye	cultivateur	5516098	
16	ISSIYOU Fankla	Menagère	95159063	/
17	ADRY. Samadon	Renseigneur	54249506	
18	DAFIM Abdel.	cultivateur	/	
19	SACCA Emmanuel.	cultivateur	/	/

EIES - PERUABERME

200 localités

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
20	Fountaine Enou .	substitution	61843133	
21	ABOUBOU Nourma .	Climaticiens	96995507	
22	ASSANEU Thiery	Consultant	96003817	

EIES - PERU/ABRME

200 localités



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	03/02/2024
Début de la séance	:	17h-30
Fin de la séance	:	19h-45
Commune	:	Tchaourou
Arrondissement	:	Kikou
Village/quartier	:	Wimra
Lieu	:	Salle de classe
Langue de travail	:	Bataou / Français

Représentants du Consultant : ABOUDOU HOUSSA
DR AGBANOU THIERRY

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

.....
 L'on deux mille vingt quatre et Samedi
 le trois février, s'est tenue une consultation
 publique dans le village Wimra, arrondis-
 sement Kikou sur l'électrification de deux
 cent localités au nord Bénin.
 Au cours de la séance nous avons
 eu à débattre sur l'objectif principale
 étude d'impact Environnemental et Social
 des travaux d'électrification de deux
 (200) localités au nord du Bénin et au
 cours de laquelle les participants ont eu
 à manifester leurs questionnements et
 les suggestions auxquelles nous avons
 répondu.

B. QUESTIONS ET DEBATS

Après cours de cette séance, le consultant a remercié la breuvence aux participants, remercié les autorités et sages présents à cette séance.

Pour débiter la séance le consultant a énuméré l'objet de la séance qui est : l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de deux cent localités au nord du Benin dont leur village en fait partie, il a ensuite expliqué le sous-projet et demande aux participants de faire part de leurs inquiétudes.

En attendant questionnement et suggestion le premier intervenant au nom du DSDA : Aboubacar, il salue le Président de la République son excellence THON pour tout ce qui entreprend pour les zones rurales surtout en matière d'énergie qui est le socle du développement nous voudrions savoir la date exacte du démarrage.

En ce qui concerne le second intervenant au nom du DSDA : Sabou, il salue toutes les autorités présentes et rend son soutien et remerciement en guise de remerciement. Il veut que les activités du projet soit accélérer car ça prend trop de temps.

La troisième, intervenant DSDA : Bora, nous sommes très contente de cette nouvelle qui nous fait déjà

beaucoup d'œufs. Nous sommes dans
activités secondaires à cause de
manque de courant. Nous arrivons
même pas à transformer nos
produits sans être courant, car nous
avons besoin des équipements plus
sophistiqués qui fonctionnent à base
de courant.

Plaçant aux autorités s'ils valent
les efforts du gouvernement et
demande de ne pas arrêter en si
bon chemin.

Graci DSO Di Noda - plaide pour que
le projet soit une réalité à large
échelle, et étendre dans d'autres
contrées du pays.

C'est aux sages du village de
manifeste leurs joie et remercient le
gouvernement pour ce geste et se
dit prêt pour l'accompagner dans
ce projet.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Le consultant a, à la prise de parole à l'assemblée, remercié les autorités et les sages. Il a ensuite expliqué le sous-projet qui est l'électrification de 200 localités du nord du Bénin. Ensuite, il a rassuré aux intervenants et fait remonter leurs inquiétudes et suggestions à qui de droit.

Il affirme qu'à travers leurs interventions, on a déduit de la volonté de la population de Niarra à adhérer au sous-projet et s'engage à faire tout ce qui est de son devoir pour faire avancer les travaux.

Nous vous rassurons que toutes vos observations sont bien notées et seront transmises aux autorités compétentes.

Par rapport aux questions, nous pouvons vous dire que le sous-projet est à la phase de études et il faut que celle-ci soit totalement bouclée avant de passer à une autre phase.

Pour le moment, nous ne pouvons pas vous dire avec exactitude la date officielle du démarrage, mais au moment opportun il vous sera communiqué et assorti.



GOUV. DSENI KODA
C.V. Miorra

BALEDDO ISSA
Represente des Jeunes
EIES - PERU/ABERME

Ont signé :

Djoule Dado
Representante des Femmes

ABOU BOU MOUSSA
Animateur
200 localités



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Mikha.3.A Arrondissement : Mikha Commune : Fohamé

Date :

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	DJANI Idrissou	Revendeur	9689 3340	
2	BALEJO- Issou	Revendeur	6250 4775	
3	Goudi DJANI Koda	Electricien	66 33 5799	
4	KODA Aboubacar	Cultivateur	91 884 656	M
5	KODA Oumarou	Cultivateur	94 72 5367	
6	ASODI Salou	Cultivateur	67 450 224	
7	DAIMA Bido	Eleveur	61 030 901	AD
8	OROU BALEJO Baba	Eleveur	56 94 7707	+

EIES - PERU/ABERME

200 localités

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
9	BSODI Alou	Eleveur		~
10	BSODI Ganni	Revendeur	66 28 14 06	PK
11	SIDI Soulé	Cultivateur	94 88 47 31	⊙
12	SIDI Soumanou	Cultivateur	59 47 50 51	ouu
13	BSOULÉ bado	Ménagère	52 65 68 31	+
14	SAMBA Aichetou	Ménagère	95 83 87 80	A
15	SALOU Hainou	Ménagère	96 13 18 01	2
16	BSODI Soumaïla	Cultivateur	57 88 08 42	ouu
17	BSODI Mousa	Cultivateur	61 37 97 88	/
18	JUANI Paul	Cultivateur	96 99 49 88	PK
19	Bikou Imiaka	Etudiant	91 24 05 00	PK

EES - PERU/BERME

200 localités

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
20	IVANI Touangué	étudiant	61432294	Signature
21	LEMOU yanou	cultivateur	69889818	✓
22	ALOU sidi	cultivateur		✓
23	GOUON OROU Bahidjo	cultivateur	53160900	✓
24	DODDI Adamou	Eleve	66886926	✓
25	KAMBANOU Barthélemy	cultivateur	96506403	K.
26	DIABI Bona	Menagère	94553542	+
27	ARSEKÉGI Piéna	Cultivateur	67450228	✓
28	OROU yo Nicola	cultivateur		Signature
29	KOUMBOURI Sanda	Eleve	96538476	SMS
30	OIROU Soumanou	cultivateur	67428034	✓

EIES - PERU/ABERME

200 localités

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
31	ASSOBI Aboubacar	cultivateur	56468770	
32	ASSOBI Fatouma	Menagère	99952393	
33	ASSOBI Aladjio	cultivateur	94642693	
34	ARSEKEGU Bachabi	cultivateur	66430598	
35	YOSOUNOU Nour	Peintre	61833534	
36	BIKOU Christian	cultivateur	90703285	
37	BAISSEKOUA Alpha	cultivateur	66442860	
38	SALAD Bernard	cultivateur	97743694	
39	ABOUDOU Nour	Animateur	96795507	
40	AGBANOU Thierry	consultant	96003217	

BES - PERU/BERME

200 localités



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 01/02/2024
Début de la séance	: 12h 18 min
Fin de la séance	: 14h 04 min
Commune	: Tchadourou
Arrondissement	: Goro
Village/quartier	: Niou - Souambou
Lieu	: Salle de classe
Langue de travail	: Batorou / Français

Représentants du Consultant : ABOUDOU MOUNA
DR AGBANOU THIERRY

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mille vingt quatre et Samedi le premier Février, s'est tenue une Consultation publique dans le Village de Niou - Souambou, arrondissement de Goro, Commune de Tchadourou, sur le thème "Électrification de deux cent (200) localités au nord du Bénin".

Ces cours de la séance nous avons eu à débattre sur l'objectif principal de l'étude d'Impact Environnemental et Sociale des travaux d'électrification de deux cent (200) localités au nord du Bénin.

Lors de cette séance, les participants ont posé des questions et fait de suggestions.

B. QUESTIONS ET DEBATS

Au cours de cette séance, le consultant a souhaité la bienvenue aux participants, remercié les autorités et sages pour leur déplacement.

Ensuite, il a expliqué le projet et quelle sera l'électrification de deux cent localités au nord du Bénin dont leur village en faire partie. Après il a remercié la présupation des participants. Le premier intervenant, D.P.P.I.E. Tobi a tout d'abord salué le consultant pour son déplacement et ensuite il a remercié le président PATRICE TALON et son gouvernement pour leur effort qu'ils fournissent pour développement de leur village, il souhaite que le projet demeure car le temps a trop couru.

Le suivant intervenant MONYPA ASSO. Salue tout les participations et remercié tout les autorités qui ont l'intention d'électrifier leur village. Puis il avait vu le projet n'allait pas continuer. Que le manque de courant fait basculer leur village en arrière plan. Et quant le démarrage effectif de ce projet?

Puis au troisième intervenant MARESSOINA Adon, il remercié le président PATRICE TALON. Il mentionne que le courant est le rôle du développement et qu'il souhaite que le président fasse

encore plus d'effort pour que ce projet
ne soit pas un éléphant blanc.

Ensuite la représentante des femmes
salue tout le monde et remercie le
gouvernement d'avoir pensé en eux en
matière courant. Elle affirme qu'elles
n'arrivent pas à mener les activités
nocturnes ni les activités de revenu
dans la soirée à cause de manque
de courant.

Quant aux représentants des autorités
DABO - Haïre - Wuraabi, il salue et remercie
le gouvernement pour les efforts consentis
dans leurs villages. Il appelle le président
Patrice Talon à plus d'action de développe-
ment dans leur villages.

En ce qui concerne le représentant des
sages DODI - DABO, il félicite le
gouvernement et dit par qui ils sont prêts
pour l'accompagnement de ce sous
projet.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Le consultant a sa prise de parole a salué l'assemblée, remercié les autorités et les sages présentes. Il a ensuite récapitulé l'objectif du projet: l'électrification de deux cent localités du nord Bénin. Ensuite il a posé: essayé de répondre aux préoccupations de chaque intervenant.

Le consultant leur a affirmé à travers leurs interventions, on a dit que la population de Niou-Soumbou adhère au sous projet et s'engage à faire tout ce qui est de son possible pour faire avancer les travaux.

Nous vous remercions que toutes vos doléances sont prises en compte et seront transmises à qui de droit.

Par rapport aux questions liées aux démarrages des activités du projet.

Nous pouvons dire que le sous projet est à la phase des études et il faut que celle-ci soit définitivement bouclée avant de passer à une autre phase.

Pour l'instant, nous ne pouvons pas vous dire avec exactitude la date précise du démarrage, mais au moment opportun, il vous sera communiqué la phase suivante.



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Nina Zamamam Arrondissement : GRAC Commune : J. Chaurou
Date : 01/02/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	DTABIÈ Braïya	Cultivateur	91598507	K
02	Goudi Madeline	Menagère	/	F
03	DTABIÈ SABI	Cultivateur	62806510	✓
04	DUMAROU Issa	Cultivateur	95731854	✓
05	MONKPA ASSO	Cultivateur	54118240	✓
06	DABO Naomie	Menagère	/	N
07	Goudi Fissé	Menagère	/	/
08	DTODI DAKPO	Cultivateur	52275153	✓

EIES - PERU/ABERME

200 localités

N°	Nom et prénom	Profession	Contact	Emargement
09	DIODI Samon	cultivateur	/	#
10	SANGAROU - Sebo	cultivateur	57429647	A
11	DIODI Bani	cultivateur	/	-
12	DIODI Sabi	cultivateur	91760645	✓
13	SEBO Koumon	cultivateur	/	#
14	WORDO DJO - Alidou	cultivateur	56663300	B
15	DAGO - Haidi - Wamabé	CV - Non Samba	68665937	⊙
16	MARÉ SOUMON Tairouma	cultivateur	52205768	NO
17	WORDO Ganga	cultivateur	52205751	JA
18	DÉMO Koumon	cultivateur	/	-
19	MARÉ SOUMON Awa	Menagère	/	#

BIES - PERU/ABERME

200 localités

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
20	MARESSONEN Adou	cultivateur	52313798	m
21	WOPON YAMBÉ Goudi	cultivateur	61039565	ny
22	OBOW Bona	intermédiaire	69125336	✓
23	AWOU Ariston	Nengjère	52313798	+
24	SEBO Zaboua	Nengjère	✓	-
25	OROWDO SABI	cultivateur	67548045	ny
26	OROWDO Tchoumon	cultivateur	96698808	ny
27	WOBOWDO Lamaton	Nengjère	✓	+
28	GWESSEBE Ypari	cultivateur	52313798	ny
29	GWESSEBE Haire	cultivateur	52963454	ny
30	Goudi Bona	cultivateur	52313798	ny

ETES - PERU/ABERME

200 localités

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
31	ABOUDEU MONZA -	Animateur	96 79 55 07	
32	-AGBOUOU Thierry	Consultant	96 00 32 17	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18/08/2024
Début de la séance	:	07h 30 min
Fin de la séance	:	08h 30 min
Commune	:	Tchaouroum
Arrondissement	:	Beterou
Village/quartier	:	Adamou Kpara
Lieu	:	la cour de domicile de CV
Langue de travail	:	Banba et Peuhl

Représentants du Consultant : ABOUBOU Mousa
ALBANSIS Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Sans le but de fournir l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME Bénin a décidé de fournir 200 localités du Nord-Bénin (dans les départements de l'Alibori, Atacora, Borgou et la Donga) en énergie électrique. Néanmoins, avant la réalisation de ce projet, il est nécessaire de réaliser une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les milieux des bénéficiaires du projet afin d'anticiper ses impacts négatifs sur les composants environnementales et sociales. Et cet égard, des réunions de consultations publiques sont organisées dans les localités receptrices de

Projet afin d'exposer le projet aux populations bénéficiaires d'une part et d'autre part recenser les doléances pour améliorer les éclairiers et obtenir leurs adhésions au Projet

B. QUESTIONS ET DEBATS

ADAMOU Samaga: Avant tout projet, il commente par la salutation d'usage. Il a fait remarquer l'importance de l'électricité et est très ému que ce projet prenne en compte leur localité. Il a ensuite soutenu avec des propos pour nous n'envierions plus les grandes villes car nous avons la lumière.

DTI BO Irène: Elle a remercié les consultants pour leur déplacement et aussi d'avoir choisi leur village pour qu'il en bénéficie de l'énergie électrique. Cela nous permettra de cuisiner dans les meilleures conditions et aussi de pouvoir charger nos téléphones portables.

ADAMOU Djibrila: Il s'est montré satisfait et honoré de ce que son village a été choisi pour en bénéficier de l'électricité et a recommandé que soit une réalité qui ne tardera pas à être réalisée.

JONAS Rosaline: Elle a entamé ses propos par les remerciements et les mots d'encouragements. Car elle, c'est une grande chance d'être électrifier et promet de mettre en œuvre pour que ce projet soit une réalité.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

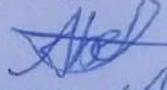
A l'issue de la séance, la population a rassuré qu'elle mette tout en place pour les meilleurs et ouvriers qui réaliseraient les travaux soient dans les meilleures conditions de travail au moment favorable. Elle a mis en confiance l'équipe des consultants qu'elle est déterminée à débrayer tout obstacle qui empêcherait l'implantation des infrastructures dans la localité.

Pour finir, la population a notifié des requêtes suivantes:

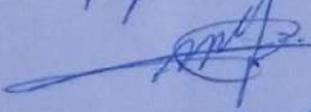
- la mise en exécution des travaux dans les meilleurs délais pour bien-être des populations
- la mise en place d'un point d'eau potable pour réduire la peine des populations.

Représentant du village
ADAMOU G. 

Ont signé :

Représentant des Jeunes

ADAMOU ABEL.

Représentant des femmes
⊕
GOUNI CHRISTINE

Représentant consultant

ABOUMOU MOUSSA
200 localités

Projet d'Électrification Rurale (PERU)
Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Adamou Kpana Arrondissement : Betelar Commune : Tchamara

Date : 17/08/2014

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ADAMOU Die manou	Technicien d'élevage	91 24 30 62	5 <i>Amf</i>
02	ADAMOU Abel	Éleveur	95 67 64 09	<i>Abel</i>
03	ADAMOU Baba	Éleveur	67 63 35 47	<i>Ab</i>
04	SANNI B. Jonas	Pasteur	95 93 88 63	SP
05	SABI I. Dantonou	Pasteur	69 01 82 54	<i>D</i>
06	GOUD Christine	Tisserante	95 32 28 33	⊗
07	WIBO Jéne	Tisserante	-	<i>W</i>
08	ADAMOU Samaga	Éleveur	98 33 51 37	-
09	ADAMOU Aiké	Éleveur	94 22 80 58	<i>W</i>
10	ADAMOU Dhibita	Éleveur	63 44 49 17	<i>W</i>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emergence
11	ADAMOU Koumiga	Eleveur	68 24 64 67	Ky
12	ANDRE Arzans	Eleveur	52 67 96 68	Z
13	DJETID Amadou	Eleveur 61027619		C
14	KOURIGA Adamou	Eleveur	90 61 54 38	C
15	ABDOUCAYE Aliou	Eleveur	63 28 72 56	C Staff
16	DJETID Ibrahim	Eleveur	63 24 67 24	000
17	GARABA Sanna	Eleveur	65 23 86 52	111
18	GARABA Sidi	Eleveur	71 35 99 90	00
19	ABDOUCAYE Germal	Eleveur	65 09 20 76	lye
20	ADAMOU Goula	57 06 07 44	Eleveur	80
21	FOUOT Belou	Menagère		77
22	BOU Safia	Menagère	/	ur
23	JONAS Rosaline	Menagère	96 11 82 49	ur
24	ADAMOU Baké	Menagère	/	8
24	ADAMOU Léa			



Projet d'Electrification Rurale (PERU)
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : ADAMOU KPARA Arrondissement : Betonou Commune : Tchaourou
Date : 17/08/2014

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
25	Zakari kamou	Cultivateur	96659918	
26	Zakari Rafiki	Menager	95021921	
27	Bakarou Issifou	Cultivateur	/	
28	DAFIA Festouma	Menager	/	
29	DAFIA Abdel	Releveur	67720651	
30	YARI Abdou Ayl	Ennam	97313997	
31	YARI Fabrice	Cultivateur	63882307	
32	YARI Sadqath	Cultivateur	/	
33	SAYO EMOCK	Cultivateur	55059422	
34	DJIBRIL Nouijon	Cultivateur	/	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	16/05/2024
Début de la séance	:	09h à 10h 05 min
Fin de la séance	:	10h 05 min
Commune	:	Tchaourou
Arrondissement	:	Goro
Village/quartier	:	Gbeba
Lieu	:	Domicile du CV
Langue de travail	:	Bariba

Représentants du Consultant : ABOUDOU Mouda
AGBANOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME/Bénin a décidé de fournir 200 localités du Nord-Bénin (dans les départements de l'Alibori, Atacora, Borgou et la Donga) en énergie électrique. Mais, avant l'exécution de ce projet, il est nécessaire de réaliser une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les milliers de récepteurs du projet afin de réduire ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. À cet effet, des séances de consultations publiques sont organisées dans les localités.

du projet afin de présenter le projet aux populations d'une part et d'autre part recenser leurs préoccupations pour mieux les expliquer et obtenir leur adhésion.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- BAH GADO: Uthima: Lors de la prise de parole, elle a manifesté sa joie d'entendre que bientôt qu'il y aura de l'énergie électrique dans leur localité. Elle a aussi fait comprendre que le problème de sous développement de leur localité provient du manque de l'énergie. Car difficilement les élèves et les liens arrivent à apprendre et d'étudier dans l'obscurité. Quand elles femmes, elles pourront se mettre en groupement pour entreprendre les activités liées à l'énergie électrique.

- SABI DANTORON: Dantoron s'est réjoui du projet et a laissé entendre que la mise en place de ce projet permettra non seulement aux jeunes qui désirent apprendre un métier de le faire dans la localité et à d'autre qui veulent installer leurs activités liées à l'électricité de le faire également.

AGBANI DYNIL: En tant que l'élu local, M. AGBANI s'est montré très satisfait du projet et a imploré de très haut afin que la mise en œuvre se passe dans les meilleures conditions pour le bien être des populations.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Au terme de la séance, la population félicite l'idee et rassure qu'elle mettra tout en oeuvre pour que les techniciens qui realiseront les travaux soient dans les meilleures conditions.

Elle a également rassure à l'equipe de consultant qu'elle est prête à degager tout obstacle qui empêcherait l'implantation des infrastructures dans cette localité.

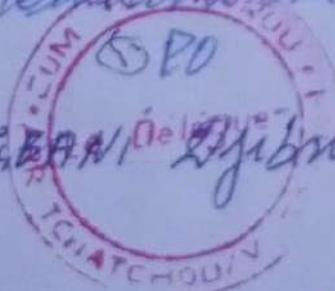
Pour finir, la population a formule les preoccupations suivantes:

- Realiser les travaux dans les meilleurs delais.
- Apporter les infrastructures en eau (en Abre) dans la localité pour le grand bonheur des populations.

Représentant du CV

Ont signé :

Représentant des Jeunes

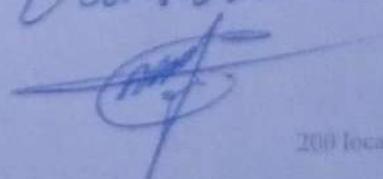
AGBANI Djibril


DAMA SOUNON Djoua

Représentant des femmes

ABOUOOU Mousa
(consultant)

AGBANI Awaon





Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Gababa Arrondissement : GAR Commune : Tchamoua
Date : 16/08/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	DAMA SOUMON Djiona.	Cultivateur	50059149	<u>[Signature]</u>
2	DAMA SOUMON Soulé	Cultivateur	90039957	<u>[Signature]</u>
3	AGBANI Djibida.	Conseller.		<u>[Signature]</u>
4	AGBANI Pierre.	Cultivateur		<u>[Signature]</u>
5	DAMA Soumon Abao.	Cultivateur	99534204	<u>[Signature]</u>
6	DAMA Soumon Babion.	Cultivateur		<u>[Signature]</u>
7	AGBANI Nahion.	Cultivateur	98133981	<u>[Signature]</u>
8	SABI Dantouin.	Eleveur	69018254	<u>[Signature]</u>
9	ISSIFOY Fanda.	Menager.		<u>[Signature]</u>
10	BAB GABO ALIANA.	Menager.	69965523	<u>[Signature]</u>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
11	BID GORRA Kazeck	Cultivateur		11/11
12	BID GORRA Nonsa	Cultivateur		12/12
13	OROS SUSA Sakina	Menagère		13/13
14	AGBANI Abondou	Cultivateur B3		14/14
15	YOPOMA Kalimaton	Menagère		15/15
16	AGBANI Maïhem	Cultivateur		16/16
17	AGBANI Rabinou	Cultivateur		17/17
18	MORA Marzouk	Cultivateur		18/18
19	AGBANI Affoumator	Menagère		19/19
20	DAMA SONON Mahon	Cultivateur		20/20
21	AGBANI Zoussoum	Menagère		21/21
22	AGBANI Fataou	Cultivateur		22/22
23	DAMA Soudou Madjidi	Cultivateur		23/23
24	AGBANI Awaou	Menagère		24/24
25	AGBANI Abibatou	Menagère		25/25

Projet d'Électrification Rurale (PERU)
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Bhebeba Arrondissement : Bere Commune : Tchaourou

Date : 16/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
26	OPRO SOUÉ	venturière	66437358	✓
27	DEH AMIDA	Revenduse	/	✓
28	TAMOU OZÉ	cultivateur	9654806	✓
29	BONI GOTO SABI	cultivateur	95914144	✓
30	SINAGNISSIRE BUD	cultivateur	/	✓
31	TOUNKADIA KARIAN	Eleveur	56690779	✓
32	KOSI MATHERIN	Eleve	/	✓
33	KONTE JUNIOR	Person	53806974	✓
34	TAWEMA ISSA	cultivateur	/	✓
35	TAWEMA NABANDAO	cultivateur	/	✓

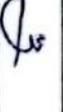
Projet d'Électrification Rurale (PERU)
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : FO-Bourne Poulh Arrondissement : FO-Bourne Commune : Sémeché

Date : 23/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	MARE GORI DSOBI Bawé	(Ev)	61 43 46 19	
2	BANI Mohamed	Cultivateurs	30 62 - 15. 54	
3	ABDU Abou	Cultivateurs	50 23 09 16	
4	ABDU Sébo	Cultivateurs		
5	ABDU Seveu	Cultivateurs		
6	ABOU Sammo	Cultivateurs		
7	TABE Wouou	Cultivateurs		
8	JEHO Ali	Cultivateurs		
9	DEHO Bani	Cultivateurs		
10	DSADDJI Wouou	Cultivateurs		
11	DSADDJI BawenKouou	ménagère		
12	BIO Souleina	ménagère		

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
18	BOGBO Mama	Manager		
19	TCHOUNON Rachida	Menagère		
15	BIO Honore Saïsi	Menagère		
16	BIO Alpha Koumo	Menagère		
17	BANI Harriya	Menagère		
18	DJADJI Némaoua	Menagère		
19	ALFA Djanaïou	Menagère		
20	WOROU Rachaké	Cultivateur		
21	DENO Yarikani	Cultivateur		
22	SEBOU Ali	Cultivateur		
23	HOUSSA Abibou	Cultivateur		
24	SENI Sale'	Cultivateur		
25	ABDO Salidou	Cultivateur		
26	TNIBO Ada	Cultivateur		
27	WOROU Latifou	Cultivateur		
28	HOUSSA Damaou	Cultivateur		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
29	SABI Djognou 10	Cultivateur		<i>[Signature]</i>
30	BID ISSA	Cultivateur		<i>[Signature]</i>
31	MERE Kenga	Manager		<i>[Signature]</i>
32	ABA Dône'	Manager		<i>[Signature]</i>
33	DINO Guika	Manager		<i>[Signature]</i>
34	SABI Fatim.	Manager		<i>[Signature]</i>
35	HAMADI Bak	Manager		<i>[Signature]</i>
36	TAMADURO Bouko	Manager		<i>[Signature]</i>
37	TABI Fati.	Manager		<i>[Signature]</i>
38	MOROU ASSAMA	Manager		<i>[Signature]</i>
39	SINI Afounda	Manager		<i>[Signature]</i>
40	ABU Houssa	Manager		<i>[Signature]</i>
41	BILKO Alou	Cultivateur		<i>[Signature]</i>
42	SABI Maïso	Manager		<i>[Signature]</i>
43	DERON Ayuka	Cultivateur		<i>[Signature]</i>



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	23/08/2024
Début de la séance	:	13h 50 min
Fin de la séance	:	14h 27 min
Commune	:	Sinendé
Arrondissement	:	Fo. Boure
Village/quartier	:	Fo. Boure- Peulh
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Peulh

Représentants du Consultant : KANDISSOUNON Gniel Prisca
DR' HOUNGUE Joël

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but d'électrifier toutes les localités rurales du Bénin, ABERME/Bénin a sélectionné 200 localités du nord Bénin dans les départements du Borgou, Alibori, l'Atacora et la Borga pour leur fournir l'énergie électrique. Mais avant la mise en œuvre de ce projet, il est important de réaliser une étude d'impact environnemental et social dans ces localités bénéficiaire afin d'éviter les impacts négatifs. Ainsi, des séances de consultation publiques sont organisées afin de présenter le projet au bénéficiaire d'une part et d'autre part recensés les préoccupations pour mieux les éclairer pour une bonne compréhension et obtenir leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* MARE GOBI DJUDI Bani : Après les salutations d'usage, Mr Bani a montré sa joie du projet d'électrification de leur localité car cela permettra le développement de son village. Pour lui cette électrification permettra l'éclairage public dans le village et réduira les vols répétés.

* ADOU Sourou : a précisé qu'il est très très content du projet d'électrification de leur localité. Il motive que cela permettra à tout le monde de s'acheter des postes téléviseur pour avoir des information du pays et même hors du pays. Aussi, l'électrification permettra de réduire les dépenses liées à l'achat de piles et de batterie solaire.

* BID MOKOU Gnon Nani : a montré qu'elle est très joyeuse du projet d'électrification de leur localité car cela permettra aux élèves de bien apprendre leur leçon ce qui va conduire à une bonne réussite. Elle ajouta que cette électrification permettra aux femmes d'entreprendre plusieurs activités en dehors du champ comme la vente de glace et de sucettes et aidera également à charger les téléphones.

* ADOU Abou : a manifesté sa joie du projet d'électrification de leur localité. Il précise que cela permettra au jeune d'apprendre des métiers en dehors du champ et de tester chez eux pour travailler ce qui réduira

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

L'exode rural.

Au terme de la séance, il faut noter que la population a rassuré leur disponibilité à accompagner les techniciens et même servir d'ouvrier pour que le travail se déroule dans les meilleures conditions. Elle a rassuré l'équipe de consultant qu'elle est prête à dégager tout obstacle qui empêcherait l'implantation des infrastructures dans la localité.

À la fin la population a fait des doléances suivantes :

- Création d'une école dans le village Fo-Boure-Peulh car les enfants parcourent des distances pour avant d'atteindre l'école de l'autre de Fo-Boure.
- Aménager la route Fo-Boure / Fo-Boure - Peulh



Ont signé :

MARE GOBI ~~FOU~~ Bam

GANE Seini
(Conseiller)

~~Signature~~
KANDISSOUNON Gnié Prisca
(Représentante du consultant)

~~Signature~~

ADOU Sowrou
(Représentant des sages)

~~Signature~~

ADOU Abou
(Représentant des jeunes)
BIO MOROU Gnon Nadi
~~Signature~~
(Représentante des femmes)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)
Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village: Guessaou-Bani-Bell-trondissement Sinendé Commune: Sinendé

Date: 23/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	Bio DIOBO	Ellelle	67 22 21 85	
2	MACHOU ALOU	Cultivateur	65 18 54 36	
3	GADD Sebo	Cultivateur	94 18 84 61	
4	Gouda Bio	Cultivateur	90 58 39 47	
5	Boukhi Bio	Cultivateur	66 85 92 67	
6	BANI ISSA	Cultivateur	67 31 48 92	
7	DANGAMMI Adamou	Cultivateur	63 66 61 76	
8	MACHOU amadou	Cultivateur	—	
9	MAMADOU Semi	Cultivateur	64 66 55 99	
10	Bio MACHOU	Cultivateur	—	
11	DIOBO Same	Cultivateur	—	
12	DANGAMI Djida	Cultivateur	—	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emergence
13	NACHOU JAMMA	Cultivateur		3
14	BOUBA BOUTO	Cultivateur		2
15	CHUME DRO	altivateur		2
16	Alou Kaka	Cultivateur		2
17	KOURI Guiguire	Cultivateur		2
18	SANI HARA	Cultivateur		2
19	Tao Jole	Cultivateur		2
20	ISSA Gouze	Cultivateur		1
21	NAMADOU BANSAROU	Cultivateur		2
22	Seni Maïro	Cultivateur		2
23	DJODI JSUMMO	Cultivateur		1
24	DJODI ASSALI	Cultivateur		2
25	Bio dabo	Cultivateur		2
26	DEMO Kabarado	Cultivateur		2
27	Salou HANA	Cultivateur		2
28	Bie Gado	Cultivateur		2

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emergement
29	Saidou Bate	Cultivateur	-	✓
30	Alou Soumaïla	Cultivateur	-	✓
31	Alou Manda	Cultivateur	-	0
32	UDDOU G Labande		✓	✓
33	Bio Der cad	Ménager	✓	✓
34	BIO Rébéca	Ménager	✓	✓
35	Soumaïla Maïta	Ménager	✓	✓
36	ADOU LAÏTE Maïta	Ménager	✓	✓
37	KADIRI Amélie	Ménager	✓	✓
38	TCHOURON Sika	Ménager	✓	✓
39	BOUBOU Bignon	Ménager	✓	✓
40	BIO Péteru	Ménager	✓	✓



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	23/08/2024
Début de la séance	:	10h 46 mn
Fin de la séance	:	11h 19 mn
Commune	:	Sinendé
Arrondissement	:	Sinendé
Village/quartier	:	Guessou-Bani Peulh
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Peulh

Représentants du Consultant : KANDISSOUNON Guiné Prisca

Dr AGBANOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le développement d'un pays passe aussi par l'électrification des localités rurales de ce dernier. Le Bénin a donc le souci de permettre à ses localités rurales de bénéficier de l'électricité. C'est dans ce sens que ABERME Bénin lance l'électrification de 200 localités rurales du Nord-Bénin dans les départements du Borgou, de l'Atacora, d'Alibori et de la Donga. Avant cette électrification, il est nécessaire qu'un sondage soit fait afin d'éviter les impacts négatifs. Des séances de consultation publiques ont été organisées dans les villages bénéficiaires afin de présenter le projet et recueillir les préoccupations des uns et des autres. Ces différentes préoccupations ont permis d'éclairer les points d'ombre et de permettre une meilleure compréhension des uns et des autres.

B. QUESTIONS ET DEBATS

□ BIO DJOBO Il salut tous les présents d'entrée, ensuite, il déclare être très heureux que ce projet vienne dans son village étant souvié que il y a plusieurs villages avec plus de localité que lui. Mais grâce à Dieu sa localité a été prise en compte. Pour lui avoir l'électricité leur permettra d'éviter certaines situation dans le village tel que le vol. Ça nous permettra aussi d'acheter les moulins à électrique. ~~command~~

* BIO Matchou: en tend que moi son village d'annoncer qu'il est très heureux du projet d'électrification de sa localité car cela permettra aux enfants d'apprendre leur leçon ce qui donnera un bon résultat également cette électricité aidera les femmes d'faire les travaux domestique même dans la nuit.

BOURAI Bio: à préciser qu'il est très content du projet d'électrification de son village car cela permettra le développement du village. Il notifie que cette électricité permettra au jeune d'apprendre des métiers et de faire sur place ce qui réduira l'exode rural.

* GADO SÉBO: à montrer qu'il est réjoui du projet d'électrification de leur localité car cela permettra au homme comme aux femmes d'entreprendre des activités génératrice de revenus en dehors du champ comme la vente de glace et sucette etc.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Au terme de la séance, il faut noter que la population a rassuré accompagner les acteurs jusqu'à l'implantation des infrastructures dans la localité. Elle rassure aussi de débarrasser des obstacles qui empêcheraient l'installation de ses infrastructures.



BIO DJOBO
(CV)

BIO Matchou
(Roi)

Sig
KANDISSOUNON Guiné Prisca
(Représentante du consultant)

Ont signé :

Sig
GADO Selo
(Secrétaire)

mm
BOURAI Bio
(Représentant des jeunes)



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	16/08/2024
Début de la séance	:	13h - 18h
Fin de la séance	:	14h - 08 min
Commune	:	Tchaourou
Arrondissement	:	Tchatrou
Village/quartier	:	Soumon Crab
Lieu	:	Place à Palabre
Langue de travail	:	Ban̄za

Représentants du Consultant : ABOUDOU MOUSSA
AGBANOU THIERRY

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de distribuer l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME/Benin a décidé de fournir 200 localités du Nord-Benin (dans les départements de l'Alibori, Atacora, Borgou et la Donga) en énergie électrique. Mais avant l'exécution de ce projet, il est important de réaliser une étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les milieux cibles du projet afin de amoindrir ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. A cet effet, des séances de consultations publiques

sont organisées dans les localités bénéficiaires du Projet afin de présenter le projet aux bénéficiaires d'une part et d'autre part recueillir leurs préoccupations.

B. QUESTIONS ET DEBATS

Bi.O. Bellour: A l'entente de ses propos, elle a sollicité l'assemblée et elle a précisé qu'elle est très émue du projet d'électrification de leur localité. Elle soutient que cela sera très bénéfique. Que cela permettra l'éclairage public dans le village et videra également aux femmes d'entreprendre d'autres activités génératrices de revenus et de faire des activités domestiques avec aisance. Cela nous permettra d'avoir des appareils électroménagers et de mettre en charge nos téléphones.

ALPHA Bourabon: Avant de commencer par faire part de sa préoccupation faire paraître sa complaisance du projet de l'électrification de leur localité, M.V. ALPHA a formulé que la mise en place de ce projet permettra aux professeurs et élèves d'étudier désormais dans les conditions favorables, ce qui permettra à notre localité d'avoir de très bon rendement scolaire.

Pour lui, si y a plus de facilité à avoir les centres des activités manuelles et d'autres activités parallèles utilisent de l'énergie électrique. Cela pourrait nous aider à disposer des appareils tels que les frigos et réfrigérateurs pour la conservation de nos produits périssables.

MATHEU MONIPA: Pour lui, le manque de l'énergie électrique de leur village lui fait beau

Comp. de bord, car plusieurs activités liées aux
l'électricité lui ai échappé. Donc le projet est
dû être installé dans d'autre localité.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DECISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Au terme des échanges, la population a pris
l'engagement qu'elle ferait de ^{leur} miser pour
que les techniciens qui réaliseront les
travaux soient dans les meilleurs conditions
de travail au moment opportun. Elle
a également mis en confiance l'équipe
de consultant qu'elle sera prête à dégager
tout obstacle qui empêcherait l'implé-
mentation de ces infrastructures.

En fin elle a formulé des recommandations
suivantes:

- Réaliser les travaux dans les
meilleurs délais pour le grand bien
des bénéficiaires.
- Réaliser la réfection des Vés en
ce temps de plus.

Représentant V



Ont signé :

Représentant des Jeunes

~~Alpha~~
ALPHA Boura Boura

Représentant de femmes

~~Solbi~~
Solbi Saphora
EIES - PERU/ABERME

ABOUDOU MOUSSA
Consultant
~~Alpha~~

Projet d'Électrification Rurale (PERU)
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Soumarah Arrondissement : Tchatchoua Commune : Tchaouroua

Date : 26/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Embarquement
1-	SOUKPANI Tchoumor.	Cultivateur	/	
2-	MATEHOUDO Nonkpa.	Eleveur	98187273	
3-	MATEHOUDO Nonkpa	Eleveur	/	
4-	Nonkpa Samuel.	CV	96723414	
5-	LEVOURE Dyapo.	Cultivateur.	/	
6-	Alpapa Bonabon.	Cultivateur.	91163484	
7-	DISBO. Mamonobon.	Cultivateur.	66905347.	
8-	BID. Bellon.	Ménagère	/	
9-	APADOU Thione.	Ménagère	95908493.	
10-	YAMPÉ Thamina.	Ménagère.	/	

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	DIRO. Xome.	Cultivateur		
13	BIBOU WERTÉ Adelle.	Menuisier	89878113	
14	MOUDI Séfora	Menuisier		
15	SEBO Bona.	Menuisier		
16	APPA Haigwe.	Cultivateur	96533510	
17	ALPHA Okossi.	Cultivateur		
18	BITO Adamou.	Cultivateur	91512073	
19	DIRO Stéphane.	Cultivateur	8931975	
20	SENI Gwanki	Menuisier	82988952	
21	NONKPA Baké Odon.	Menuisier		
22	ALPHA Ganga.	Menuisier	80474634	
23	ALPHA Iboeriko	Cultivateur	95534674	
24	YEBOU Baké	Menuisier		
25	NONKPA Amadi.	Cultivateur		
26	BONI Rebeca.	Menuisier	91438919	
27	MATEAOU DO Bamdrou	Cultivateur	81326211	

Projet d'Électrification Rurale (PERIR)
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Somany Saka Arrondissement : Tchaatroun Commune : Felabouwa

Date : 16/05/2018

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28-	Thousman Laman	Cultivateur	61995884	S
29-	Amidou Salome	Menager	/	S
30-	Sempran Oron	Cultivateur	50089106	S
31-	MATHEUS DANDOU	Cultivateur	91442997	S
32-	SOLIE KASSINA	Menager	94926986	S
33-	BO Adama	Menager	/	S
34-	ADAMOU Rebecca	Menager	/	S
35-	BATHILINY Abbl	Cultivateur	/	S
36-	YOUNISSO Abd.	Cultivateur	/	S
37-	KABOTON Pascal	Cultivateur	/	/

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
38-	ALLAGBE Issifou -	instituteur -	93629208	
39-	ALLAGBE Nyembu	ce. Aménageur -	-	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18/08/2024
Début de la séance	:	11h 20 min
Fin de la séance	:	12h 15 min
Commune	:	Tchaourou
Arrondissement	:	Tchaourou
Village/quartier	:	Gbeyekeron
Lieu	:	Domicile du CV
Langue de travail	:	Bariba

Représentants du Consultant : ABEDOU HOUSSA
ALIBANOU THIERREY

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

... sous le but de pourvoir l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME/Bénin a décidé de fournir 200 localités du Nord Bénin (dans les départements de l'Alibori, Atacora, Borgou et la Donga) en énergie électrique. Néanmoins, avant la réalisation de ce projet, il est impératif de réaliser une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les milieux récepteurs du projet afin d'appréhender ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. À cet égard, des séances de consultations publiques sont organisées dans les localités récepteurs du projet afin d'exposer le projet aux populations...

bénéficiaires d'une part, et d'autre part recueillir
leurs doléances pour mieux les éclairer et obtenir
leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

CHABI Walabou: Avant tout propos, il tient
à remercier tous les participants et souhaite
la bien à l'équipe de consultant. Il a
ensuite salué l'initiative du PBERME et
de gouvernement d'avoir choisi leur
localité pour l'électrification. Pour finir
il a formulé des doléances pour que d'
autres localités en bénéficient. Car l'électri-
cité nous permettra le problème d'insécurité
par l'éclairage des artères publiques.

BOUYE Bougnon: Pour elle, l'électrification
est une nécessité pour le développement de
leur localité, elle sollicite les autorités
d'accélérer les démarches pour la lumière
soit.

SANNI Zenabou: Selon elle, l'électrification
de leur localité permettra l'installation
d'autre projet de développement et les
aidera pour avoir des moulins de toutes
sortes.

YACOUBOU DIMON: En tant que chef de
village, Mr YACOUBOU s'est montré
très heureux de voir que sa localité
se peut bénéficier de ce projet qui
améliorera positivement son village.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

À l'issue de la séance, la population a ramené qu'elle mettrait tout en œuvre pour les ingénieurs et ouvriers qui réaliseraient les travaux soient dans les meilleures conditions de travail au moment opportun. Elle a mis en confiance l'équipe des consultants qu'elle est déterminée à déjouer tout obstacle qui empêcherait l'implantation des infrastructures dans la localité.

Pour finir, la population a formulé des requêtes suivantes :

- réaliser les travaux dans les meilleurs délais pour le bien-être des populations ;
- réaliser l'implantation des infrastructures en eau potable ;
- réaliser l'installation des lampadaires dans les artères publiques ;

Ont signé :
Représentant CV
Chef de Village
Yasoubou DIMON

Représentant des femmes
Boni Wankou

2. Représentant des Jeunes
Charbi Wahabou

Représentant conseil
ATSOUBOU Moussa



Projet d'Électrification Rurale (PERU)
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : *Siboyeklior* Arrondissement : *Tchaouma* Commune : *Tchaouma*

Date : *18/01/2014*

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
26	<i>CHBI Nagabath</i>	<i>tenancière</i>	<i>99043241</i>	<i>[Signature]</i>
27	<i>YAKOU SAKATH</i>	<i>cultivateur</i>	<i>/</i>	<i>X</i>
28	<i>YAKOU ZYIMABLE</i>	<i>commerçant</i>	<i>68290056</i>	<i>[Signature]</i>
29	<i>CHABI FADISATH</i>	<i>Receveur</i>	<i>6533 2018</i>	<i>[Signature]</i>
30	<i>LOMPO N'PO</i>	<i>cultivateur</i>	<i>6183 2017</i>	<i>[Signature]</i>
31	<i>SORPIN YOUNMA</i>	<i>Receveur</i>	<i>4261 1834</i>	<i>[Signature]</i>
32	<i>COPIRE TOMPA</i>	<i>cultivateur</i>	<i>/</i>	<i>[Signature]</i>
33	<i>TAKAM IMA</i>	<i>cultivateur</i>	<i>/</i>	<i>[Signature]</i>
34	<i>SOULE FABI</i>	<i>cultivateur</i>	<i>51123243</i>	<i>[Signature]</i>
35	<i>BORNA BASSIS</i>	<i>cultivateur</i>	<i>/</i>	<i>[Signature]</i>

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emergence
36	SPRCA Taimora	cultivateur	/	✓
37	SPRCA Abbeho	cultivateur	/	✓
38	YINA Paokaga	menege	/	8
39	KORAT Baocada	cultivateur	5584 2013	15
40	SABU Torokisi	cultivateur	/	✓
41	SPRCA Taba	cultivateur	5851 2709	✓
42	ADAM Spokou	cultivateur	43 879671	1
43	YAKIN Nomou	cultivateur	63625742	✓
44	GRAMBE Pisie	cultivateur	/	/
45	MUKORORORU Sid	cultivateur	/	/

Projet d'Électrification Rurale (PERD)
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Gobèyèkèrèrou Arrondissement : Tchaourou Commune : Tchaourou
Date : 18/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Embarquement
1	DIMON Yacoubou	CV	67 36 28 11 95 78 15 41	Yony
2	CHARBI Wahabou	Cultivateur	67 62 52 93	Yony
3	SUANON Amouela	Cultivateur	/	Yony
4	OROU Saïdou	Cultivateur	/	4M
5	KITH Ésaï	Cultivateur	/	2
6	GOSI Adakmon	Cultivateur	69 19 32 09	4P
7	SANNI Z'inabou	Revenoleur		oo
8	BONI Wlasakou	Revenoleur	64 26 28 14	5
9	BOUGUE Bougnon	Revenoleur		oo
10	BONIN Imouma	Cultivateur	63 95 54 07	7M

11	BIO BAKI?	Revenoleuse		
12	BAGOUDEU Lafaton	Revenoleuse		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
13	SUANON Imvrou	Cultivateur	95 14 6337	SUNY
14	BAGOUDEU Sabi	Cultivateur		☉
15	MOROU Naguiba	Revenoleuse		me
16	BONIN Salmon	Deporteur		ME
17	SUANON Malahou	Cultivateur		SUNY
18	SUANON Pierre	Cultivateur		ALL
19	BAGOUDEU Geima	Cultivateur		17
20	MOROU Gado	Peuturier		ME
21	SUANON Lametan	Revenoleuse		
22	MOROU Gmeki	Revenoleuse		
23	BAGOUDEU Zouabou	Cultivateur		
24	BAGOUDEU ISSI FOY	Peuturier		
25	YASSE Nasse	Peut -		



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	14/09/2024
Début de la séance	:	10h 35 min
Fin de la séance	:	11h 53 min
Commune	:	Parakou
Arrondissement	:	2 ^e Arrondissement
Village/quartier	:	Bakounouou
Lieu	:	PLACE PUBLIQUE
Langue de travail	:	DARIBA

Représentants du Consultant : MAMA ZIROU H. Abokouragah.
Dr AGBANOU Thierry.

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le souci de fournir de l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, l'ABERME a décidé de fournir 200 localités du Nord Bénin (dans les départements de l'Atacora, de la Donga, de l'Alibori et du Borgou) en énergie électrique. Mais avant la mise en œuvre de ce projet, il est important de réaliser une Étude Environnementale et Sociale dans les milieux cibles afin de minimiser les impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. A cet effet, des séances de consultations publiques sont organisées dans les localités bénéficiaires du projet afin de présenter le projet aux populations bénéficiaires et de recueillir les préoccupations.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* GOROKOR Kousseni: Nous sommes très heureux d'apprendre cette nouvelle pour le compte de notre localité. Ce qui manquait ici à Bakooussou c'est l'énergie conventionnelle. Plusieurs propriétaires de parcelles attendent la présence de l'énergie électrique avant de construire ici.

* AMOUDA Karim: Merci au Gouvernement d'avoir pensé à notre village. Notre inquiétude c'est sur le prix du compteur. Et fait ce prix soit fixé très raisonnablement afin que bon nombre soit en mesure de prendre.

* SABI Mariam: Les femmes sont les premières bénéficiaires de ce projet car elles ont plus des activités à faire avec l'énergie que les hommes. Vous avez notre adhésion totale pour ce projet.

* ZIME Mohamedi: C'est parce qu'il manque de l'énergie conventionnelle que les artisans ne fonctionnent pas. Ils ont un matériel électrique d'attente l'arrivée de l'énergie électrique pour commencer par travailler.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Toute la population de Bayoumouren adhère au projet. Toutefois, elle souhaite que ce projet soit réalisé dans un bref délai, près à tous aux comptes techniques au moment opportun.

L'implication des jeunes au cours de la réalisation des travaux.



Ont signé :

ZIME Mohamed

(Représentant des Femmes)

SABI Mariam

(Représentant des femmes)

EIES - PERU/ABERME

[Signature]

(Consultant)
MAMA SREUHI
Abokoutrazak
200 localités



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Bakounnouou Arrondissement : 2^e Arrondissement Commune : Parakou

Date : 14/09/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	BANDOROU Amouda	Cultivateur	91 83 69 30	
2	OROKOR Hasseni	CV Bakounnouou	67 13 59 03	
3	BANDOROU Issahou	Cultivateur	94 4 579 29	
4	TOAO Boukari	Cultivateur		
5	O ROU EISE Sam Sormman	Ménagère	/	
6	BANDOROU Azizou	Cultivateur	/	
7	SABI Mariam	Ménagère	/	
8	NAMARE Bio Sika	Ménagère	/	
9	AMOUDA Karim	Chargeur	60 36 70 01	
10	BANDOROU Soulé	Cultivateur	65 50 79 52	
11	KORA Zehabou	Ménagère		
12	ZIME Mohamed	Cultivateur		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
11	SOLILE Soummon Guiza	cultivateur		no
12	AMADOU Moussa	Chauffeur.	61 30 5851	no
13	Sou AWRou Bariki	Ménagère.	/	V
14	GORKO NI limatou	Ménagère	/	no
15	Soulale Sou Bou Kari Rochyaton	cultivateur	50 22 2376	no
16	AMOUDA Zakari	cultivatrice	67 96 97 80	no
17	BANDOROU Salamaton	Tissérante	61 96 3780	no
18	BANDOROU Rachidaton	Ménagère		●
19	OROU GOURA Nahe.	Elève		M
20	yACouBOU Zoubératon	cultivateur		○
21	BANDOROU Idayatou	cultivateur		○
22	BOUKARI Idrissou	Menagere		m
23	BANDOROU Idrissou	cultivateur		no
24	ADAM Chérifatou			no
25	BANDOROU Seidou.			no



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	13/09/2024
Début de la séance	:	16h 15 min
Fin de la séance	:	18h 05 min
Commune	:	Parakou
Arrondissement	:	1 ^{er} arrondissement
Village/quartier	:	DAKPEROU
Lieu	:	PLACE PUBLIQUE
Langue de travail	:	BARIBA

Représentants du Consultant : MAMA SIROU H. Abdourazak
DIABANDOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir de l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME/Bénin a décidé de pourvoir 200 localités du Nord Bénin (dans les départements de la Donga, l'Atacora, Boréou et l'Alibéri) en énergie électrique. Mais avant la mise en œuvre de ce projet, il est important de réaliser une étude et impacts environnemental et social dans les milieux récepteurs du projet afin de minimiser les impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. L'objectif de cette séance est de présenter le projet et recueillir leurs préoccupations.

II. QUESTIONS ET DEBATS

* ADAM Dison: Nous sommes toujours contents de ce projet, car les femmes doivent être impliquées avec l'énergie et la technique. Beaucoup d'activités éducatives ont été réalisées par le mouvement Amour pour la vie.

* TAIROU Afiz: Nous ne pouvons que remercier le Gouvernement qui permettra notre état de santé. Puis que, actuellement, il y a trois monochromes de 60 Watts qui sont gérés par l'énergie électrique et je pense que je ne suis pas le seul dans le pays.

* ABOU LOU, Karim: Ce projet est un grand développement pour toute la population. Car, chaque jour elle doit nous charger les téléphones à 100 Fc par jour. Si on fait le calcul on peut se retourner à 3000 F par mois uniquement pour tout le téléphone.

* KOTO Rufien: Actuellement nous qui sommes les élèves et étudiants on arrive par à apprendre la nuit grâce de l'énergie électrique. Grâce à la présence en continu nos résultats seront améliorés.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

- Prise en compte de tout le village.
- L'acquisition des compteurs électrique soit à la porte de tous.
- Démarrage des travaux dans un bref délai.
- Implication des jeunes au cours des installations des poteaux électriques qui vont permettre aux jeunes du village de gagner un emploi temporaire.
- Les femmes doivent avoir leur représentante au sein du Comité.

Ch. de Village BAKPEROU



Ont signé :

Boumy
OROU GOWRA Amadou

ADAM DEROU

MONRA YARA

Sa
OROU GOWRA Amadou

Agua Ousini B. KOKO DEROU

SOUNOY KPERA Karim

Jaumy
DEROU Bio Raimy

Moussa
Hidouzarak MATIASIROU
(Consultant)



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : BAKPEROU Arrondissement : 1^{er} Arrondissement Commune : Parakou

Date : 13/09/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	DEROU BIO Raimy	Chauffeur	94 35 71 45	
2	ABOUKOU B.O. Karimou	Electro bâtiment	64 23 60 84	
3	Sabigoune GBenkou	Cultivateur	63 25 39 80	
4	BABA DAMAGUI Waïdou	meco	84 20 88 93	
5	A.DAM Drou	Ménagère		
6	OROU G. Mourouloami	Revendeur	94 53 29 88	
7	OROU G. Taïrou	Tailleur	95 08 32 01	
8	KOKOBEGUI yaya	éleveur	95 79 85 26	
9	TAÏROU Afia	Brodeur	42 11 00 82	
10	SOUNON KPKRA	NASSOROU	85 50 36 62	
11	MAMA Azizou	ABIZOU	95-76-39-09	
12	ODOH SOSEPA	BUSSELOU	55 87 08 48	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
13	AKOBEBEU WARISSOU	cultivateur	68 21 62 96	
14	Sougué SOUFIANE	électricien bâtiment	/	
15	KOTO Rafique	élève	/	Scs
16	Sabi Akou dou NASSIAOU	cultivateur	99 88 20 13	
17	DEROU JA SOUMELA	Chauffeur	99 54 00 04	
18	KOKOBAGUI WAKILOU	cultivateur	58 42 28 54	
19	SOBAGOU SAMADOU	cultivateur	/	
20	ANNA Serima	ménagère	/	
21	BABA DAMAGUI FATOU MIT	ménagère	/	
22	AMOU DA A di SAA	ménagère.	/	
23	SOUNON KPERA SAMATA	ménagère	/	
24	GANNOU SOWNON Latifa	ménagère	/	
25	GHITI FOULEAN	ménagère	/	
26	ALABBE FATOU MIT	ménagère	/	
27	BANI ASSALATOU	ménagère	/	
28	MAMA SIROU Abdourazouq	Consultant	96 257 661	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	11/09/2024
Début de la séance	:	14h 35 min
Fin de la séance	:	16h 05 min
Commune	:	DARAKOU
Arrondissement	:	1 ^{er} Arrondissement
Village/quartier	:	BOSSO-CAMP-PEULH
Lieu	:	PLACE PUBLIQUE
Langue de travail	:	BARIBA / PEULH

Représentants du Consultant : MAMA SIROU H. Abdourazak
Dr AGBANOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le cadre de la mise œuvre du projet d'électrification rurale des 200 localités du Nord-Bénin, l'ABERME a décidé de réaliser des travaux tout en respectant le processus environnemental et social. C'est pourquoi, il est important de réaliser une étude d'impact environnementale et sociale dans les milieux récepteurs du projet afin de minimiser ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales et de présenter le projet aux populations bénéficiaires d'une part et d'autre part de recueillir leurs préoccupations.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* ADAMOU Maboudou: Ce projet est une belle initiative du Gouvernement qui a pensé de nous. Cependant, la localité de BOSSO-CAMP-PEULH est constituée de plusieurs sous-localités qui sont séparées par la végétation, par l'endroit et d'autres par les infrastructures statiques. Nous demandons que toutes les sous-localités soient prise en compte.

* TCHAMI Moukaila: Avec l'arrivée de cette énergie conventionnelle qui est un coup de pouce pour le développement de notre localité. Nous demandons à la structure en charge du projet de faciliter l'acquisition des compteurs électriques au moment opportun.

* KPANIN Baka: Nous les femmes nous sommes plus heureuse car avec l'électrification de la localité va nous permettre de mener des activités génératrices de revenus, nous sommes prêtes d'accompagner ce projet.

* YACOUBOU Halidou: A cause de manque d'énergie électrique dans notre localité, la jeunesse n'est pas épanouie. Cette jeunesse est très pressée de voir le démarrage des activités très tôt.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

L'importance de l'énergie électrique n'est plus à démontrer. Le chef de localité est une représentation par l'énergie puisque BOBBI - CAMP-PELLETTI est une localité de la commune de Sakalou. Ses élus propriétaires de parcelles ici attendent l'arrivée de l'électricité avant de bâtir les habitations.
 Nous pensons que la réalisation des travaux soit dans un bref délai.
 Est prise en compte de toutes les besoins localités du village.



Ont signé :

Maboudou ADAMOU
 97866311

Handwritten signature

DAMA Hamadou

~~ADAMOU Amadou~~

Représentant des

2 Sages
DAMA HOUKPA

0

MARCOUDOU Fatouma

MOHAMMED Zaratou

~~Signature~~
 Abdourazak OUMA SIROU
 (Consultant)

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
13	YACOUBOU Ibrahim	Payasant	94934809	
14	YACOUBOU Adamou	Élève		
15	TCHOU MON Bouhai	Élève		
16	KRANIN Baké	Ménagère	-	
17	MAMOU DOU FATOUMA	Ménagère		
18	ADAMOU Bougnon	Ménagère	-	
19	MAMOU DOU Adamou	Élève	-	
20	ABOUBAKARI Soufem	Agriculteur	63358839	
21	JAMA Hawaou	Ménagère	55979528	
22	ADAMOU Kadjetou	Ménagère	90786999	
23	MAMOU DOU Zanaton	Ménagère		
24	ILLIASSOU Assana	Ménagère		
25	ADAMI Bachirou	Payasant	63678029	
26	SAMBO Adama	Élève	55361843	
27	YACOUBOU Idrissou	agriculteur	60627176	
28	YACOUBOU Halidou	Élève	95530126	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
29	TCHOUKON Boubakar	Eleveur		0
30	GANDE Aïda	Ménagère		8
31	Moukpa Belko	Eleveur		Rf
32	Haron Oumarou	Eleveur	63366551	fi
33	Ohoujo Démo	Eleveur	94169849	44
34	DSABI Jalifou	Eleveur	57952557	8
25	SANI Brani	Eleveur	65169232	0
36	YABE Korakou	Ménagère		Ar
37	KOURIGA Bourakie	Ménagère		Ar



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	13/03/2024
Début de la séance	:	8h 30 min
Fin de la séance	:	09h 15 min
Commune	:	Parakou
Arrondissement	:	10 ^{er} Arrondissement
Village/quartier	:	MONNON
Lieu	:	Place Publique
Langue de travail	:	Bariba

Représentants du Consultant : MAMA SIROU H. Abdourazak
DR AGBANOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir de l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, le Gouvernement Béninois à travers son Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise d'Énergie (ABERME) a décidé d'électrifier 200 localités du Nord-Bénin dans les quatre départements de cette Région. Cependant, dans la mise œuvre de ce projet, il est indispensable de réaliser une étude d'Impacts Environnemental et Social (EIES) dans les milieux concernés. L'objectif de cette étude est de minimiser ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. A cet effet, une consultation publique a eu lieu dans la localité de Monnon.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* **TENI OROU** Benoni dans sa prise de parole a remercié tout d'abord l'initiative des communautés qui a permis de passer à la réalité de l'énergie solaire et l'investissement total de tous les habitants du village.

* **SERE Yerima** Merci beaucoup à tous ceux qui ont contribué à ce projet. Enfin, la localité pourra voir son développement réel. C'est pourquoi nous demandons un quota important du compte afin les potentiels abonnées soient satisfaits.

* **NIHA Foukhatou** Nous sommes les femmes et l'énergie électrique nous manquait. Grâce à l'arrivée de cette énergie renouvelable beaucoup d'activités génératrices de revenus sont devenues possibles.

* **BONI OROU Saviani** La jeunesse a besoin de cette énergie pour ouvrir des ateliers de couture, coiffure, de couture. En plus, quand les activités sont signées les femmes seront sollicitées dans les travaux.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

- Nous souhaitons vivement que les activités d'installation des poteaux dans un bref délai.
- Le quota des compteurs du village doit impérativement être satisfait la grande majorité!
- Implication des jeunes au cours des travaux d'installation des poteaux.



Village MONNON

Ont signé :

Orou Bénon TEMEGUI

Président des Jeunes
MORA KARIMOU

~~[Signature]~~
ZAKARI SOUMANE

BONI OROU
IBRAHIM
(Représentant des
Seiges)

~~[Signature]~~
Abdourazak MAMA SOROU

Représentante des femmes
NIHA Zoulihatou



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRÉSENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : MONNON Arrondissement : 1^{er} Arrondissement Commune : Parakan

Date : 13/09/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	MAMA SIROU H. Abekouzak	Consultant	96257661	Signature
2	TEMEGUI OROU BÉNON	CV. Village	97822761	Signature
3	BONI OROU Ibrahim	Agriculteur	95398684	Signature
4	Zakari Soumane	Agriculteur	58976924	Signature
5	BONI OROU Sakior	Agriculteur	45807749	Signature
6	BÉNON Zémabrou	Démagère		Signature
7	Orou Kaboura Koure	Paysan		Signature
8	SARÉ Yérima	Paysan		Signature
9	ISSAKA Salima	Agriculteur		Signature
10	N'THA Dokas	Agriculteur		Signature
11	N'THA Z Zoulibata			Signature
12	BÉNON Sabi Sika		55004869	Signature

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
13	BIO YERIMA KPOYON	Ménagère	94 89 47 16	
14	RUBBE Guima	Agriculteur	65 28 01 00	
15	SOUKARE Boni	Agriculteur	60 85 34 41	Signature
16	BENON RAFIOM	Agriculteur	63 78 08 00	
17	BIOSARA Samagu	Agriculteur		
18	BAKOUNOURÉ NIMIN	Agriculteur		
19	OROUO Bakéya	Agriculteur		
20	BONI OBOU Zehabou	Ménagère		
21	BIOSARA Issiakou	Agriculteur		
22	BIOSARA Moussa	Agriculteur		
23	BIOSARA Ibrahim	Agriculteur		
24	GUANDE Machaoudou	Agriculteur	34 54 71 07	
25	BACHBI BIO TAÏRON	Agriculteur		
26	EMAH Theodore	Reverendeur	60 27 58 49	Signature
27	DEBOURAKOUNDA Issiakou	Cultivateur	62 27 10 80	
28	ABOU Raimath	Ménagère	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
29	ALOWANOU Aïdina	Revendeuse	94222329	by
30	GAOU Halalou	cultivateur		by
31	KOÏO Bio Soureka	cultivateur	63-19-16-68	by
32	MONONSSOUNDH OGOUGBE	revendeuse		CH
33	GUESSEHE Fatouma	Revendeuse		by
34	SABIGANNI Bio	cultivateur	65843158	SH
35	OROU GANNI Moussa	cultivateur	-	6
36	NANNONI Chaki mako	cultivateur	-	-
37	GRANDE Moussa	cultivateur	84-95-79-51	by
38	KASSO Bio Couwa	cultivateur	-	S
39	BIO YERINA yacoubou	cultivateur	-	B
40	AROUNA Adama	ménagère	63 46-39-07	9
41	NANNONI Sammamon	ménagère	-	2
42	ADAMOU Baruki	ménagère	-	3
43	DEBOURAKOUNDA Adam	cultivateur	-	by
44	OROU SIKA Gramane	cultivateur		T



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	10/03/2024
Début de la séance	:	15h 15 min
Fin de la séance	:	16h 30 min
Commune	:	Parakou
Arrondissement	:	3 ^e Arrondissement
Village/quartier	:	NIKKI-KPEROU
Lieu	:	PLACE PUBLIQUE
Langue de travail	:	Bariba

Représentants du Consultant : MAMA SIROU H. Abdourazak
DR AGBANOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

...dans le cadre de fournir de l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, le Gouvernement béninois a travers son Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME) a décidé de pourvoir 200 localités du Nord Bénin dans les quatre départements. Cependant, dans la mise en œuvre de ce projet, il est indispensable de réaliser une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les milieux récepteurs dudit projet. L'objectif de cette étude est de minimiser les impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* DROU YOROU Tsa: Un sénateur femme-
ciement au Gouvernement qui
a pensé à nous pour électrification
de notre village. Avec l'arrivement
du courant électrique notre localité
va bien se développer. Par consé-
quent, si l'installation des poteaux
électriques, il faut un nombre impor-
tant afin que bon nombre de personnes
soit satisfait. Vu la croissance
démographique de NIKKI-KPEROU,
les potentiels abonnés seront
très nombreux.

* ZOROKOU Foussa: Merci beaucoup
au Gouvernement pour ce projet.
Nous les femmes avons besoin de
l'énergie électrique pour dévelop-
per les activités coopératives de
Revenus. C'est pourquoi nous
souhaitons que les installations
soient dans un bref délai.

* ALASSANE Hassimi: C'est un vrai
bouclage car actuellement
ceux qui utilisent les panneaux
solaires paient par jour 700 F
à la société. Je crois avec
l'arrivée de l'énergie conven-
tionnelle, nous allons plus
économiser.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Le projet est devenu à point nommé dans cette localité qui ne cesse de grandir au jour le jour. Alors, qu'avec l'installation du courant conventionnel l'urbanisation deviendra une réalité.

Nous souhaitons que les travaux se réalisent dans un délai raisonnable.



Conseiller du Village

Ont signé :

2. My
OROU Wa Hamidou

CV/NIKKI-KPEROU
Représentant des sages

Représentante des femmes

Issa
OROU YOROU Issa
Représentant des jeunes

4. we
MOHAMED Rissikath

Malick
WORDU Malick

Abdoulaye MATIASIROU
(Consultant associé)



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRÉSENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

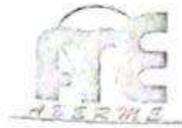
Village: MIKKI-KPEROU Arrondissement: 3^e Arrondissement Commune: Lokalban

Date: 10/09/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	Idrissou Aboubakar	chauffeur	98056059	
2	OROU W. Hamidou	Élève	95706003	
3	HOLEGNON C Bonaventure	étudiant	65958513	
4	AKOBI KAYODE	chauffeur	97906384	
5	ALASSANE Aoumi	Maçon	63032305	
6	OROU Yehou Issa	chauffeur	66766176	
7	OROU Nari	cultivateur		
8	OROU BONROU Salou	cultivateur		
9	SABI Kabirou	cultivateur		
10	BORO N'GOBI Amidou	ferrailleur	67126438	
11	AZONNANHIN Sola Serge	Enseignant	95078161	
12	MAREGOBI Moh med	Electricien	95422905	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
13	YEKENOU Salieu	cultivateur		☐
14	AZANAYO Malick	Mécanicien	65 18 12 71	☐
15	SARA Gamigui	Tricotage		☐
16	MOHAMED Rimikath	Vendeuse	66 13 66 68	☐
17	ISSIAKA Nahaga	Vendeuse	605 722 11	☐
18	ALASSANE Baourath	Vendeuse		00
19	CHABI Noutakielou	Elève	35 2 40 323	☐
20	WORDU Soumarou	cultivateur	976 136 87	☐
21	WORDU Malick	Etudiant	65 26 28 60	☐
22	BIO ALidou	CV/NIKKI- KREPOU	37 00 78 25	☐
23	MAMA SIROU H. Abdourazak	Consultant	86 25 76 61	☐
24	ALASSANE Mariam	Vendeuse	55 78 59 25	☐
25	MAGUIBÉ Abdoul Madjid	cultivateur		☐
26	ABDULLAYE Saffoua	Vendeuse	51 96 69 56	☐
27	TRAORÉ Liandou	Vendeuse		☐
28	Mahoussi Agnès	Revendeuse	95 10 16 16	☐

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
29	SIDI Moussa	Commerçant	66 81 55 12	S
30	SABI Kiyé Inoussa	Ferayeur	90 61 66 93	S
31	SOMPAN Massendou	Chauffeur	95 01 78 26	M
32	SABI Amidou	Cultivateur	55 53 05 23	L
33	MAREGOBI Idrissou	Cultivateur	95 68 00 97	M
34	MAREGOBI Yacoubou	Cultivateur	95 26 03 23	##
35	WORDU Mouhadi	Cultivateur	57 80 35 08	E
36	SABI Kiyé Soulemane	Etudiant	96 73 37 87	E
37	SANI Imouou	Mécanicien	63 76 14 25	M
38	SOUNON KPERA Germain	Chauffeur	90 27 09 22	S



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	13/09/2024
Début de la séance	:	14h 15 min
Fin de la séance	:	15h 30 min
Commune	:	Parakou
Arrondissement	:	1 ^{er} Arrondissement
Village/quartier	:	Bounin
Lieu	:	EPP BOUNIN
Langue de travail	:	BARIBA

Représentants du Consultant : MAMA SIROUH. Abdourazak
DRAGBANOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le souci de fournir de l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, le Gouvernement béninois a décidé de pourvoir 200 localités du Nord-Bénin. Mais avant, la mise en œuvre de ce projet, il est impératif de réaliser une étude d'impacts environnementales et sociales dans les milieux récepteurs du projet afin de minimiser ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. L'objectif de cette séance est de présenter le

B. QUESTIONS ET DEBATS

* ADDA Zorkpian: Nous disons merci beaucoup au Gouvernement pour ce projet qui permettra à notre localité de se développer réellement. Cependant, la localité est très vaste, c'est pourquoi, nous sollicitons vivement que les poteaux électriques atteignent au plus loin possible du village.

* BIO Hama: Nous pouvons remercier les initiateurs de ce projet, car l'énergie électrique est élément qui manquait sérieusement dans la localité. Notre inquiétude sur le prix du compteur.

* OROU Gmilla: Grâce à l'énergie électrique, nous les femmes nous allons développer les activités génératrices de revenus. C'est pourquoi, il est important qu'on soit représenté dans le comité de gestion au niveau local.

* SOLPOTO Vincent: Il n'est point besoin de démontrer les avantages du courant conventionnel.

du courant conventionnel. Grâce
à cette énergie la jeunesse va
être épaulée et plusieurs ateliers
vont être fonctionnels.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DECISIONS PRISES ET
PROPOSITIONS

- A l'issue de cette consultation
publique, les bénéficiaires de
ce projet sollicitent que toute
la localité soit prise en compte.
- Le coût du compteur électrique
soit à la portée de tous.
- Implication des femmes dans
le comité de gestion au
niveau local.

Chef Village Bourou

Ont signé :



BIOALOU BANGA

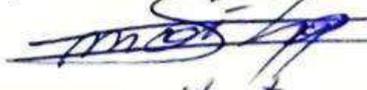
↳

Représentant des femmes

FIES - PERU/ABERME


SO KPO TO VINCENT
Représentant des jeunes

Représentant des
jeunes
YAROU BOUNOU


consultant
MAMA SIROU



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village: Gounin Arrondissement: Arrondissement de Parakou Commune: Parakou
Date: 13/09/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1-	ADDA Soukpon	CN Craumin	97744422	ES
2-	Gandi Modelane	cultivateur		EM
3-	TSSA Takou	cultivateur	67 17 00 04	JM
4-	OROU YO SRANDON	cultivateur		HH
5-	Gantio Housseni	CV Bakoumouma	67 17 59 03	EM
6-	Sokpata Vincent	commerçant	9 1 2 1 12 87	EM
7-	BANDOMEU Imahou	cultivateur	94 4 57 92 8	JM
8-	Bio Mama	Cultivateur		EM
9-	TAKA Biokpo	cultivateur		HH
10-	Sidi Jerma	Menagere		EM
11-	kita latif	cultivateur		JM
12-	OROU Ganikpa	Menagere		EM

**CAHIER DE CLAUSE
ENVIRONNEMENTALE
ET SOCIALE (CCES)**

Annexe : Clauses environnementales et sociales à insérer dans les dossiers d'appel d'offres des entreprises en charge des travaux

Les présentes clauses sont destinées à aider la Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) afin qu'elles puissent intégrer dans ces documents des prescriptions permettant d'optimiser la protection de l'environnement et du milieu socioéconomique. Les clauses sont spécifiques à toutes les activités de chantier pouvant être sources de nuisances environnementales et sociales. Ces clauses reflètent les Directives Générales de la Banque Africaine de Développement en matière d'Hygiène, Environnement et Sécurité. Elles seront applicables au sous-projet et doivent également être incluses dans le contrat de travaux. Les entreprises en charge des travaux de construction de la ligne devront aussi se conformer avec les dispositions et les principes du HSE guideline de la Banque Africaine de Développement.

a. Dispositions préalables pour l'exécution des travaux

1. Respect des lois et réglementations nationales :

La Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) et ses sous-traitants doivent : respecter et appliquer les lois et règlements en vigueur dans le pays et relatifs à l'environnement, à l'élimination des déchets solides et liquides, aux normes de rejet et de bruit, aux heures de travail, etc. ; prendre toutes les mesures appropriées en vue de minimiser les atteintes à l'environnement ; assumer la responsabilité de toute réclamation liée au non-respect de l'environnement.

2. Permis et autorisations avant les travaux

Toute réalisation de travaux doit faire l'objet d'une procédure préalable d'information et d'autorisations administratives. Avant de commencer les travaux, la Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) doit se procurer tous les permis nécessaires pour la réalisation des travaux prévus dans le contrat du sous-projet: autorisations délivrés par les collectivités locales, les services forestiers (en cas de déboisement, d'élagage, etc.), les services miniers (en cas d'exploitation de carrières et de sites d'emprunt), les services d'hydraulique (en cas d'utilisation de points d'eau publiques), de l'inspection du travail, les gestionnaires de réseaux, etc. Avant le démarrage des travaux, la

Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) doit se concerter avec les riverains avec lesquels il peut prendre des arrangements facilitant le déroulement des chantiers.

3. Réunion de démarrage des travaux

Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) et les entreprises en charges des travaux doivent organiser des réunions avec les autorités, les représentants des populations situées dans la zone du sous-projet et les services techniques compétents, pour les informer de la consistance des travaux à réaliser et leur durée, des itinéraires concernés et les emplacements susceptibles d'être affectés. Cette réunion permettra aussi au Maître d'ouvrage de recueillir les observations des populations, de les sensibiliser sur les enjeux environnementaux et sociaux et sur leurs relations avec les ouvriers.

4. Préparation et libération du site

La Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) devra informer les populations concernées avant toute activité du sous-projet. La libération de l'emprise doit se faire selon un calendrier défini en accord avec les populations affectées et le Maître d'ouvrage. Avant l'installation et le début des travaux, les entreprises doit s'assurer que les indemnités/compensations sont effectivement payées aux ayant-droit par le Maître d'ouvrage.

Libération des domaines public et privé. La Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) doit savoir que le périmètre d'utilité publique lié à l'opération est le périmètre susceptible d'être concerné par les travaux. Les travaux ne peuvent débuter dans les zones concernées par les emprises privées que lorsque celles-ci sont libérées à la suite d'une procédure d'acquisition.

5. Programme de gestion environnementale et sociale

Les entreprises en charge des travaux doivent établir et soumettre, à l'approbation du Maître d'ouvrage, un programme détaillé de gestion environnementale et sociale du chantier qui comprend : (i) un plan d'occupation du sol indiquant l'emplacement de

la base-vie et les différentes zones du chantier selon les composantes du sous-projet, les implantations prévues et une description des aménagements ; (ii) un plan de gestion des déchets du chantier indiquant les types de déchets, le type de collecte envisagé, le lieu de stockage, le mode et le lieu d'élimination ; (iii) le programme d'information et de sensibilisation de la population précisant les cibles, les thèmes et le mode de consultation retenu ; (iv) un plan de gestion des accidents et de préservation de la santé précisant les risques d'accidents majeurs pouvant mettre en péril la sécurité ou la santé du personnel et/ou du public et les mesures de sécurité et/ou de préservation de la santé à appliquer dans le cadre d'un plan d'urgence.

b. Installations de chantier et préparation

7. Normes de localisation

Les entreprises en charge des travaux doivent construire ses installations temporaires du chantier de façon à déranger le moins possible l'environnement, de préférence dans des endroits déjà déboisés ou perturbés lorsque de tels sites existent, ou sur des sites qui seront réutilisés lors d'une phase ultérieure pour d'autres fins. La Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) doit strictement interdire d'établir une base vie à l'intérieur d'une aire protégée.

8. Affichage du règlement intérieur et sensibilisation du personnel

Les entreprises en charge des travaux doivent afficher un règlement intérieur de façon visible dans les diverses installations de la base-vie prescrivant spécifiquement : le respect des us et coutumes locales ; la protection contre les IST/VIH/SIDA ; les règles d'hygiène et les mesures de sécurité. Les entreprises doit sensibiliser son personnel notamment sur le respect des us et coutumes des populations de la région où sont effectués les travaux et sur les risques des IST et du VIH/SIDA.

9. Emploi de la main d'œuvre locale

Les entreprises en charge des travaux est tenu d'engager (en dehors de son personnel cadre technique) le plus de main-d'œuvre possible dans la zone où les travaux sont réalisés. A défaut de trouver le personnel qualifié sur place, il est autorisé d'engager la main d'œuvre à l'extérieur de la zone de travail.

10. Respect des horaires de travail

Les entreprises en charge des travaux doivent s'assurer que les horaires de travail respectent les lois et règlements nationaux en vigueur. Toute dérogation est soumise à l'approbation du Maître d'ouvrage. Dans la mesure du possible, (sauf en cas d'exception accordé par le Maître d'ouvrage), les entreprises en charge des travaux doivent éviter d'exécuter les travaux pendant les heures de repos, les dimanches et les jours fériés.

11. Protection du personnel de chantier

Les entreprises en charge des travaux doivent mettre à disposition du personnel de chantier des tenues de travail correctes réglementaires et en bon état, ainsi que tous les accessoires de protection et de sécurité propres à leurs activités (casques, bottes, ceintures, masques, gants, lunettes, etc.). Les entreprises en charge des travaux doivent veiller au port scrupuleux des équipements de protection sur le chantier. Un contrôle permanent doit être effectué à cet effet et, en cas de manquement, des mesures coercitives (avertissement, mise à pied, renvoi) doivent être appliquées au personnel concerné.

12. Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement

Les entreprises en charge des travaux doivent désigner un responsable Hygiène/Sécurité/Environnement qui veillera à ce que les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont rigoureusement suivies par tous et à tous les niveaux d'exécution, tant pour les travailleurs que pour la population et autres personnes en contact avec le chantier. Il doit mettre en place un service médical courant et d'urgence à la base-vie, adapté à l'effectif de son personnel. Les entreprises en charge des travaux doivent être responsables de fournir un plan hygiène et sécurité comprenant une évaluation des risques au travail pour ses travailleurs.

c. Repli de chantier et réaménagement

13. Règles générales

À toute libération de site, les entreprises en charge des travaux laissent les lieux propres à leur affectation immédiate. Il ne peut être libéré de ses engagements et de sa responsabilité concernant leur usage sans qu'il ait formellement fait constater ce bon état. Les entreprises en charge des travaux doivent réaliseront tous les aménagements nécessaires à la remise en état des lieux. Il est tenu de replier tous ses équipements et matériaux et ne peut les abandonner sur le site ou les environs.

Après le repli de tout le matériel, un procès-verbal constatant la remise en état du site doit être dressé et joint au procès-verbal de réception des travaux. La non remise en état des lieux doit entraîner le refus de réception des travaux. Dans ce cas, le pourcentage non encore libéré du montant du poste « installation de chantier » sera retenu pour servir à assurer le repli de chantier.

14. Protection des zones instables

Lors du démantèlement d'ouvrages en milieux instables, les entreprises en charge des travaux doivent prendre les précautions suivantes pour ne pas accentuer l'instabilité du sol : (i) éviter toute circulation lourde et toute surcharge dans la zone d'instabilité ; (ii) conserver autant que possible le couvert végétal ou reconstituer celui-ci en utilisant des espèces locales appropriées en cas de risques d'érosion.

15. Aménagement des carrières et sites d'emprunt temporaires

Les entreprises en charge des travaux doivent réaménager les carrières et les sites d'emprunt selon les options à définir en rapport avec le Maître d'ouvrage et les populations locales : (i) régalinge du terrain et restauration du couvert végétal (arbres, arbustes, pelouse ou culture) ; (ii) remplissage (terre, ou pierres) et restauration du couvert végétal ; (iii) aménagement de plans d'eau (bassins, mares) pour les communautés locales ou les animaux ; (iv) zone de loisir ; écotourisme, entre autres.

16. Gestion des produits pétroliers et autres contaminants

Les entreprises en charge des travaux doivent nettoyer l'aire de travail ou de stockage où il y a eu de la manipulation et/ou de l'utilisation de produits pétroliers et autres contaminants.

17. Contrôle de l'exécution des clauses environnementales et sociales

Le contrôle du respect et de l'effectivité de la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales des entreprises en charge des travaux doit être effectué par le Maître d'ouvrage, dont l'équipe doit comprendre un expert environnementaliste qui fait partie intégrante de la mission de contrôle des travaux.

18. Notification

Le Maître d'ouvrage (SBEE) notifie par écrit à l'entreprise en charge des travaux tous les cas de défaut ou non-exécution des mesures environnementales et sociales. L'entreprise en charge des travaux doit redresser tout manquement aux prescriptions dûment notifiées à lui par le Maître d'ouvrage. La reprise des travaux ou les travaux supplémentaires découlant du non-respect des clauses sont à la charge de Les entreprises en charge des travaux doivent.

19. Sanction

En application des dispositions contractuelles, le non-respect des clauses environnementales et sociales, dûment constaté par le Maître d'ouvrage, peut être un motif de résiliation du contrat. L'entreprise en charge des travaux doivent ayant fait l'objet d'une résiliation pour cause de non application des clauses environnementales et sociales s'expose à des sanctions allant jusqu'à la suspension du droit de soumissionner pour une période déterminée par le Maître d'ouvrage, avec une réfaction sur le prix et un blocage de la retenue de garantie.

20. Réception des travaux

Le non-respect des présentes clauses expose l'entreprise en charge des travaux au refus de réception provisoire ou définitive des travaux, par la Commission de réception. L'exécution de chaque mesure environnementale et sociale peut faire l'objet d'une réception partielle impliquant les services compétents concernés.

d. Clauses Environnementales et Sociales spécifiques

Le titulaire du marché veille à ce que les prestations qu'il effectue respectent les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement, de sécurité et de santé des personnes, et de préservation du voisinage. Il doit être en

mesure d'en justifier, en cours d'exécution du marché et pendant la période de garantie des prestations, sur simple demande de la SBEE ou de son représentant.

A cet effet, le titulaire prend les mesures permettant de maîtriser les éléments susceptibles de porter atteinte à l'environnement, notamment les déchets produits en cours d'exécution du contrat, les émissions de poussières, les fumées, les émanations de produits polluants, le bruit, les impacts sur la faune et sur la flore, la pollution des eaux superficielles et souterraines.

En cas d'évolution de la législation sur la protection de l'environnement en cours d'exécution du marché, les modifications éventuelles, demandées par la SBEE ou son représentant, afin de se conformer aux règles nouvelles donnent lieu à la signature, par les parties au marché, d'un avenant. Le non-respect des obligations environnementales par le titulaire d'un marché de travaux pourra être sanctionné lourdement. La SBEE peut résilier le marché pour faute du titulaire au cas où le titulaire contrevient aux obligations légales ou réglementaires, relatives au travail ou à la protection de l'environnement.

21. Mesures de transport et de stockage des matériaux

Lors de l'exécution des travaux, les entreprises en charge des travaux doivent limiter la vitesse des véhicules sur le chantier par l'installation de panneaux de signalisation et des porteurs de drapeaux.

22. Mesures pour la circulation des engins de chantier

Seuls les matériels strictement indispensables sont tolérés sur le chantier. En dehors des accès, des lieux de passage désignés et des aires de travail, il est interdit de circuler avec des engins de chantier.

L'entreprise doit s'assurer de la limitation de vitesse pour tous ses véhicules circulant sur la voie publique, avec un maximum de 60 km/h en rase campagne et 40 km/h au niveau des agglomérations et à la traversée des villages.

22. Protection des zones et ouvrages agricoles

Le calendrier des travaux doit être établi afin de limiter les perturbations des activités socioéconomiques et autres des riverains. Les principales périodes d'activité agricoles (semences, récoltes, séchage, etc.) devront en particulier être connues afin

d'adapter l'échéancier à ces périodes. Le Concessionnaire doit identifier les endroits où des passages pour les animaux, le bétail et les personnes sont nécessaires. Là encore, l'implication de la population est primordiale.

23. Protection des milieux humides, de la faune et de la flore

Il est interdit à aux entreprises d'effectuer des aménagements temporaires (aires d'entreposage et de stationnement, chemins de contournement ou de travail, etc.) dans des milieux humides, notamment en évitant le comblement des mares temporaires existantes. En cas de plantations, l'entreprise doit s'adapter à la végétation locale et veiller à ne pas introduire de nouvelles espèces sans l'avis des services forestiers. Pour toutes les aires déboisées sises à l'extérieur de l'emprise et requises par l'entreprise pour les besoins de ses travaux, la terre végétale extraite doit être mise en réserve.

24. Protection des sites sacrés et des sites archéologiques

Les entreprises en charge des travaux doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter les sites culturels (cimetières, sites sacrés, etc.) dans le voisinage des travaux et ne pas leur porter atteintes. Pour cela, elle devra s'assurer au préalable de leur typologie et de leur implantation avant le démarrage des travaux. Si, au cours des travaux, des vestiges d'intérêt culturel, historique ou archéologique sont découverts, les entreprises en charge des travaux doivent suivre la procédure suivante : (i) arrêter les travaux dans la zone concernée ; (ii) aviser immédiatement le Maître d'œuvre qui doit prendre des dispositions afin de protéger le site pour éviter toute destruction ; un périmètre de protection doit être identifié et matérialisé sur le site et aucune activité ne devra s'y dérouler; (iii) s'interdire d'enlever et de déplacer les objets et les vestiges. Les travaux doivent être suspendus à l'intérieur du périmètre de protection jusqu'à ce que l'organisme national responsable des sites historiques et archéologiques ait donné l'autorisation de les poursuivre.

25. Mesures d'abattage d'arbres et de déboisement

En cas de déboisement, les arbres abattus doivent être découpés et stockés à des endroits agréés par les entreprises en charge des travaux. Les populations riveraines doivent être informées de la possibilité qu'elles ont de pouvoir disposer de ce bois à leur convenance. Les arbres abattus ne doivent pas être abandonnés sur place, ni brûlés ni enfuis sous les matériaux de terrassement.

26. Prévention des feux de brousse

Les entreprises en charge des travaux sont responsables de la prévention des feux de brousse sur l'étendue de ses travaux, incluant les zones d'emprunt et les accès. Il doit strictement observer les instructions, lois et règlements édictés par les autorités compétentes.

27. Gestion des déchets liquides

Les bureaux et les logements doivent être pourvus d'installations sanitaires en nombre suffisant (latrines, fosses septiques, lavabos et douches). Les entreprises en charge des travaux doivent respecter les règlements sanitaires en vigueur. Les installations sanitaires sont établies en accord avec le Maître d'ouvrage. Il est interdit aux entreprises en charge des travaux de rejeter les effluents liquides pouvant entraîner des stagnations et incommodités pour le voisinage, ou des pollutions des eaux de surface ou souterraines.

28. Gestion des déchets solides

Les entreprises en charge des travaux doivent déposer les ordures ménagères dans des poubelles étanches et devant être vidées périodiquement. En cas d'évacuation par les camions du chantier, les bennes doivent être étanches de façon à ne pas laisser échapper de déchets. Pour des raisons d'hygiène, et pour ne pas attirer les vecteurs, une collecte quotidienne est recommandée, surtout durant les périodes de chaleur. Les entreprises en charge des travaux doivent éliminer ou recycler les déchets de manière écologiquement rationnelle. Les entreprises en charge des travaux doivent acheminer les déchets, si possible, vers les lieux d'élimination existants.

29. Protection contre la pollution sonore

L'entreprise en charge des travaux est tenue de limiter les bruits de chantier susceptibles d'importuner gravement les riverains, soit par une durée exagérément longue, soit par leur prolongation en dehors des heures normales de travail. Les seuils à ne pas dépasser sont tirées des Lignes directrice EHS sur le niveau de bruit.

30. Prévention contre les IST/VIH/SIDA et maladies liées aux travaux

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur les risques liés aux IST/VIH/SIDA. Il doit mettre à la disposition du personnel des préservatifs contre les IST/VIH-SIDA.

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur la sécurité et l'hygiène au travail. Il doit veiller à préserver la santé des travailleurs et des populations riveraines,

en prenant des mesures appropriées contre d'autres maladies liées aux travaux et à l'environnement dans lequel ils se déroulent. Il doit: (i) instaurer le port de masques, d'uniformes et autres chaussures adaptées ; (ii) installer systématiquement des infirmeries et fournir gratuitement au personnel de chantier les médicaments de base nécessaires aux soins d'urgence.

31. Journal de chantier

L'entreprise doit tenir à jour un journal de chantier, dans lequel seront consignés les réclamations, les manquements ou incidents ayant un impact significatif sur l'environnement ou à un incident avec la population. Le journal de chantier est unique pour le chantier et les notes doivent être écrites à l'encre. L'entreprise doit informer le public en général, et les populations riveraines en particulier, de l'existence de ce journal, avec indication du lieu où il peut être consulté.

31. Entretien des engins et équipements de chantiers

L'entreprise doit respecter les normes d'entretien des engins de chantiers et des véhicules et effectuer le ravitaillement en carburant et lubrifiant dans un lieu désigné à cet effet. Sur le site, une provision de matières absorbantes et d'isolants (coussins, feuilles, boudins et fibre de tourbe, etc.) ainsi que des récipients étanches bien identifiés, destinés à recevoir les résidus pétroliers et les déchets, doivent être présents. Le Concessionnaire doit exécuter, sous surveillance constante, toute manipulation de carburant, d'huile ou d'autres produits contaminants, y compris le transvasement, afin d'éviter le déversement. L'entreprise doit recueillir, traiter ou recycler tous les résidus pétroliers, les huiles usagées et les déchets produits lors des activités d'entretien ou de réparation de la machinerie. Il lui est interdit de les rejeter dans l'environnement ou sur le site du chantier.

L'entreprise doit effectuer les vidanges dans des fûts étanches et conserver les huiles usagées pour les remettre au fournisseur (recyclage) ou aux populations locales pour d'autres usages. Les pièces de rechange usagées doivent être envoyées à la décharge publique.

32. Lutte contre les poussières

L'entreprise en charge des travaux doit choisir l'emplacement des concasseurs et des équipements similaires en fonction du bruit et de la poussière qu'ils produisent. Le port de lunettes et de masques anti-poussières est obligatoire.

33. Le Bruit

Parmi les options de réduction que l'on doit envisager, on indiquera les suivantes : Sélection d'équipements dont les niveaux de bruit dégagés sont inférieurs ; installation de dispositifs d'insonorisation appropriés sur l'échappement des moteurs et des composants de compresseurs. Installation d'isolations de vibrations pour équipements mécaniques ; Limitation des heures de fonctionnement pour certains équipements ou certaines applications, en particulier des sources mobiles utilisées dans une agglomération.

34. Hygiène et sécurité au travail

L'entreprise en charge des travaux doit introduire des mesures de prévention et de protection conformément à l'ordre de priorité suivant : Élimination des risques par la suppression de l'activité du procédé de travail. Maîtrise du risque à la source par le biais de contrôles techniques ; Minimisation des risques par l'étude de systèmes de travail sans danger et de mesures de contrôle administratives ou institutionnelles ; Fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) appropriés conjointement avec la formation, l'utilisation et l'entretien des EPI. Les principaux équipements de sécurités à utiliser par les entreprises en charges des travaux sont présentés dans le tableau suivant :

Casques	Tous travaux présentant le risque de chocs à la tête	Obligatoire sur site
Vêtement de travail	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression du corps par contact ou projection.	Obligatoire sur site
Chaussures, bottes	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de perforation de la semelle par objets pointus.	Obligatoire sur site
Lunettes, masques	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou caustiques, ..) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance	Lunettes obligatoire sur site
Masques, cagoules	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz toxiques, ...).	

Tabliers	Tous travaux présentant des risques de projection sur le corps (soudage, manipulation produits dangereux, ...).	
Gants	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression : coupures, écrasement, chaleur, attaque chimique, électrisation, ...	Obligatoire sur site
Chasuble	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de collision.	
Harnais et dispositif antichute	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.	
Casques antibruit, bouchons	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à 85dBA (conduite d'engins, meulage, ...)	Recommandés
Masques respiratoires	Tous travaux exposant à des inhalations de vapeurs ou de poussières (quelques fois invisibles et inodores).	

Le chantier sera interdit au public. L'entreprise principale installera les panneaux et palissades nécessaires et réglementaires. L'accès du personnel pourra être contrôlé à tout moment par les personnes habilitées par le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants ou les autorisés légaux.

Les directions des entreprises s'engageront sur l'honneur que le personnel figurant sur ces listes est en règle vis-à-vis de la loi et des textes réglementaires relatifs à l'emploi des travailleurs. En accord avec le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants, toute personne contrevenante à ces règles se verra refuser l'accès au chantier et s'exposera aux sanctions éventuelles de l'Inspection du travail.

3.5. Prévention des incendies

Des extincteurs adaptés et en nombre suffisant seront mis en place par l'entreprise sur la zone de cantonnement. Chaque entreprise sera équipée des extincteurs nécessaires et adaptés à ses propres travaux, aux risques locaux, compte tenu de l'environnement, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Boîte de secours

Une personne est nommément désignée comme responsable de la boîte de secours

36. Contrainte concernant les approvisionnements et le stockage

Les entreprises prendront chaque fois que nécessaire toutes les dispositions pour que les approvisionnements sur le chantier se fassent dans le respect des règles de sécurité, à savoir :

- Informations des fournisseurs sur les personnes à contacter sur le chantier et les modalités pour accéder au chantier
- Contrôle à l'entrée du chantier et prise en charge du fournisseur à son arrivée.
- Contrôle des stockages de matériel ou de matériaux livrés.

Les stockages de matériels et de matériaux ne pourront se faire qu'à l'intérieur de l'enceinte du chantier. Les approvisionnements seront gérés en fonction de l'avancement des travaux et des espaces accordés aux stockages. Les aires de déchargement et de stockage ne sont pas figées et devront être définies par l'entreprise en accord avec la maîtrise d'œuvre et/ou la société béninoise d'énergie électrique.

37. Voies ou zones de déplacement ou de circulation horizontales et verticales

L'accès du chantier : A définir au début des travaux à l'ouverture du chantier. Le chantier étant situé le long des voies publiques, toutes précautions seront prises par l'ensemble des entreprises.

- respect de la signalisation (vitesse, stationnement, etc.).
- tenir les abords et les voies en état de propreté constante aux abords immédiats du chantier. Il sera procédé, par chaque entreprise ayant provoqué

un salissement de la voie ou des trottoirs, au nombre de nettoyages ou de lavages nécessaires.

- mise en place de signalisation et pré-signalisation par l'entreprise.

Les accès provisoires au chantier pour le personnel des entreprises, devront être soigneusement protégés contre les chutes de matériaux, gravois, etc. et maintenus en bon état. Pour les gabarits et les charges limites, l'entreprise se rapprochera des services techniques de la ville afin de déterminer les contraintes et définir le ou les plans de circulation les mieux adaptés.

Les zones de circulation menant aux phases de la construction devront être maintenues dégagées de tous matériaux et matériels. Les camions de livraison devront, pendant toute la durée de l'Opération, se conformer aux dispositions d'organisation arrêtées.

Les zones de livraison - déchargement seront interdites d'accès au public au moyen d'un dispositif physique. Les Entreprises devront se conformer aux restrictions de circulations diverses, qui pourraient leur être imposées par les autorités compétentes, notamment, voiries interdites, itinéraires imposés, limitation de tonnage ou de gabarit, limitation des bruits. Les Entreprises devront prendre toutes dispositions pour ne pas apporter de nuisances aux chaussées existantes. Pendant toute la durée du chantier, l'entreprise sera tenue d'adapter ses horaires pour éviter, autant que faire se peut, des nuisances sonores vis-à-vis des populations locales.

38. Habilitation (Mesures de protection contre les risques électriques)

L'habilitation est obligatoire pour le personnel travaillant à proximité des lignes électriques en services et lors des travaux de connexions et de mise en service. Cette habilitation qui est délivrée par le chef d'entreprise, doit obtenir l'agrément du Maître d'œuvre et/ou de la Société Béninoise d'Energie Electrique. Chaque entreprise précisera, la liste de son personnel ayant l'habilitation électrique, selon les recommandations de la publication UTE NF C 18-510.

L'habilitation est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées.

Le titre d'habilitation comporte une codification symbolique formée de lettres et de chiffres. La première lettre indique le domaine de tension :

B (BT et TBT) **H** (HT).

Le chiffre indique la qualité de la personne :

0 (non électricien),

1 (exécutant électricien),

2 (chargé de travaux électriques).

La deuxième lettre précise la nature des opérations pouvant être réalisées :

V (travail au voisinage),

N (nettoyage sous tension),

T (travail sous tension),

C (chargé de consignation),

R (chargé d'interventions en BT).

Exemples: B1V : exécutant électricien avec travail au voisinage en BT

BC : chargé de consignation en BT

Toutes les habilitations doivent être précédées d'une **formation aux risques électriques**. L'habilitation doit être révisée en cas de changement de fonction, d'entreprise ou de restriction médicale.

Domaines de tension

Domaines de tension		Valeur de la tension U_n en volts	
		en courant alternatif	en courant continu
Très basse tension <u>TBT</u>		$U_n \leq 50v$	$U_n \leq 120v$
Basse tension	BTA	$50v < U_n \leq 500v$	$120v < U_n \leq 750v$
	BTB	$500v < U_n \leq 1\ 000v$	$750v < U_n \leq 1\ 500v$
Haute tension	HTA*	$1\ 000v < U_n \leq 50\ 000v$	$1\ 500v < U_n \leq 75\ 000v$
	HTB	$U_n > 50\ 000v$	$U_n > 75\ 000v$

* appelée aussi MT dans le texte

OUTILS DE COLLECTE

Annexe : Outils de collecte des données

**AGENCE BENINOISE D'ELECTRIFICATION RURALE ET DE MAITRISE D'ENERGIE
(ABERME)**

**ETUDE DE FAISABILITE DE SOUS-PROJET RELATIF A L'ELECTRIFICATION DE 200
LOCALITES RURALES DES DEPARTEMENTS DU BORGOU, ALIBORI, ATACORA ET
DONGA**

Mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Questionnaires de collectes des données

Cette fiche est établie dans le cadre de la collecte des données/informations pour l'EIES du sous-projet d'électrification de 200 localités rurales dans le cadre du Sous-projet d'Electrification Rurale. Elle vise également à dénombrer les biens et personnes affectées le long du corridor de la ligne électrique à construire.

1- Identification de la localité

Département	
Commune	
Arrondissement	
Quartier de ville/ Village	:
Coordonnées géographiques	X : Y :

2. Identification des personnes et biens affectés

2.1 Identification de la personne dont le bien est affecté

Nom de la PAP	
---------------	--

--

2.2 Identification des biens affectés

Quel est le type de bien affecté dans le cadre de la construction de la ligne ?

Bien affecté	Oui/ Non	Nombre
Habitation		
Plantation (types d'espèces)		
Forêt classée		
Sites sacrés (divinités, forêts sacrées, mosquée, église, cimetière)		
Terre cultivée (champ)		
Terre non cultivée (parcelle vide,		
Autres (à préciser)		

2.2.1- Identification des habitations et connexes

Quel est le type d'habitation affectée ?

Types d'habitation	Description de l'habitation	Coût du bien
Terre battue +		
Terre battue + tôle		
Brique + tôle		
Bois + paille/tôle		
Cuisine		
Hangar		
Grenier		
Poulailler		
Bergerie, porcherie		

2.2.2 Statut et coût du foncier affecté

Statut	Terre lotie	Terre non	Terre ayant titre
Dimension			

Coût			
------	--	--	--

2.2.3. Identification des espèces floristiques dans l'emprise

N°	Type d'espèce	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
1	Anacardier			
2	Karité			
3	Baobab			
4	Oranger			
5	Eucalyptus			
6	Teck			
7	Manguier			
8	Bananier			
9	Rônier			
10	Iroko			
11	Néré			
12	Autres (à préciser)			

2.2.4- Identification des sites sacrés dans l'emprise

a) Préciser le type de sites sacrés

	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
Divinités			
Forêts sacrées			
Mosquée			

Eglise			
Cimetière			
Autres			

b) Possibilité de déplacement du bien sacré affecté ?

Possibilité	Oui	Non

2.2.5- Patrimoine culturel sur le corridor

a) Existe-il un patrimoine culturel dans l'emprise de la ligne ?

Oui	Non

b) Si oui, le(s) quel(s) genre de patrimoine

c) Quel est son coût de déplacement et de réinstallation ?

2.3.. Existent-ils des artisans dans le village ? Soudeurs | ___ | ; Couturier | ___ | ; Vulcanisateur | ___ | ; Tourneur | ___ | ; Scierie | ___ | ; etc.

2.4.. Quel est le mode d'éclairage dans votre ménage : Groupe électrogène, Lampe rechargeable, Panneau Solaire, Lanterne, Autres

2.5.. Quel est votre principal mode d'approvisionnement en eau ? : SONEB, Puits, Forage, Pompe manuel, Eau de surface, Autres à préciser :

2.6.. Existe-t-il des plans/cours d'eau dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

Nature plan d'eau	Nom ou appellation	Usage actuel	Coordonnées
			X :..... Y :..... Z :.....
			X :..... Y :..... Z :.....

2.7.. Existe-t-il des infrastructures socioéconomiques dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

	Nom de l'infrastructure	Village	Activité	Nombre d'usagers	Coordonnées géographiques (UTM)
<i>Il s'agit de : Administration, Centre de santé, Ecole, Eglise, Mosquée, Police, AEV, Marché, Atelier, etc.</i>					
01					X : Y : Z :
02					X : Y : Z :
03					X : Y : Z :
04					X : Y : Z :
05					X : Y : Z :
06					X :

					Y : Z :
07					X : Y : Z :
08					X : Y : Z :
09					X : Y : Z :
10					X : Y : Z : Z :

3. Usage du courant électrique

- ✓ Selon vous, en quoi le courant électrique pourrait améliorer votre condition de vie ?

4. Recommandation pour la phase d'exécution des travaux

Principaux enjeux environnementaux
Principaux sociaux et économiques

Observations particulières

Date de l'enquête :

Durée des entretiens :

Nom et prénom de l'enquêteur :

Nom et prénom de l'enquêté

TERMES DE RÉFÉRENCE

sélection et/ou à l'exécution du marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.

Section 7. Termes de référence

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021), notamment en son PILIER 3 : amélioration des conditions de vie des populations rurales et en son axe stratégique 6 : accès à l'électricité en milieu rural, le Gouvernement de la République du Bénin a adopté, en septembre 2018, un Plan Directeur d'Electrification Rurale qui prévoit l'électrification par raccordement au réseau conventionnel de 1274 localités rurales d'ici 2030 et la densification et/ou l'extension du réseau dans les localités péri-urbaines déjà électrifiées. Pour la concrétisation de cette ambition, l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) s'est engagée dans la recherche de financement pour la réalisation de grands projets d'électrification rurale et péri-urbaine. Dans cette perspective, il est nécessaire de disposer d'études technico-économiques sur les localités concernées d'une part et d'Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) d'autre part en raison de la nature et de la sensibilité desdits projets et des milieux concernés.

C'est pourquoi, à l'occasion du projet d'électrification de 176 localités rurales et péri-urbaines financé conjointement par la Banque Africaine de Développement et la République du Bénin, l'Agence a initié la réalisation d'une étude d'Avant-Projet Détaillé et d'une étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) en vue de l'électrification de 300 localités péri-urbaines par raccordement au réseau conventionnel. La présente étude prend en compte 150 localités des départements du Sud Bénin.

II- Objectifs généraux des TDRs.

Les présents TDRs visent à identifier des cabinets ou bureaux d'études qualifiés ayant de l'expérience dans la réalisation des études d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour l'électrification, en vue de la réalisation des études de faisabilité technico-

économique et sociale pour l'électrification par raccordement au réseau conventionnel de 150 localités péri urbaines y compris la réalisation de l'Etude d'Impact Environnementale et Sociale.

III- Organisation générale de l'Etude

L'étude sera organisée en deux volets :

- ✓ Volet 1 : Etude d'avant-projet détaillé pour l'électrification de 150 localités ;
- ✓ Volet 2 : Etude d'Impact Environnemental et Social pour l'électrification des 150 localités.

Les 150 localités sont réparties en six zones de travaux : Zone 1, Zone 2, Zone 3, Zone 4, Zone 5 et Zone 6. La liste des localités par zone est jointe en annexe.

Pour le volet 1 de l'étude, un seul rapport sera rédigé par le Consultant pour les 150 localités tandis que pour le volet 2 de l'étude, le rapport sera rédigé par zone de travaux. Ainsi, il est attendu du cabinet/bureau d'étude, six (06) rapports pour ce qui concerne le volet 2 de l'étude.

IV- Volet 1 : Etudes d'avant-projet détaillée pour l'électrification de 150 localités

IV.1- Description des prestations du Bureau d'études

Pour cette partie de l'étude, le cabinet/bureau d'étude est chargé de réaliser l'étude technique, économique et sociale en vue de l'électrification de 150 localités péri-urbaines. Au cours de ces études, la conception des ouvrages et installations électriques dans le cadre du projet devra tenir compte des plans d'aménagement et/ou de zonage s'ils existent. Au cas où ces plans n'existent pas encore, les Autorités communales seront fortement impliquées dans la définition des itinéraires des réseaux. Le cas échéant, des engagements fermes écrits seront exigés à ces Autorités pour conserver ces itinéraires lors des opérations ultérieures de zonage.

Un plan de masse assez détaillé devra permettre de représenter les différents axes routiers de la localité et les infrastructures sociocommunitaires qu'elle

BON A LANCER

abrite, de même que la position de ces dernières par rapport aux axes routiers de la localité. Par ailleurs, le profil en long des lignes électriques et réseaux électriques devra être produit ainsi que les plans de réseau.

Suite aux données et paramètres recueillis, le Bureau d'Etude pourra décrire et préciser le contenu des travaux et les ouvrages à implanter, depuis les lignes sources d'approvisionnement de la SBEE, jusqu'aux différents départs vers les abonnés potentiels, en passant par les postes H61 dont les nombres et les puissances devront être déterminés et précisés par localité, en fonction de la demande évaluée et projetée sur les 05, 10, et 15 années à venir, afin de permettre au Maître d'Ouvrage et les bailleurs d'avoir un outil d'aide à la décision qui assure le fonctionnement et la qualité du réseau dans le temps.

Ainsi, le Bureau d'Etude devra :

- cartographier toutes les localités concernées à l'aide d'un outil d'information géographique adapté. A cet effet le cabinet proposera une méthodologie détaillée incluant ce volet,
- étudier les sites d'implantation des ouvrages de transport, de transformation et de distribution. Il devra alors dimensionner les ouvrages et les travaux, indiquer les quantités des matériels et d'équipements, ainsi que les coûts des fournitures et des travaux pour l'électrification dans chaque localité concernée.

Pour chaque localité, le projet vise de façon spécifique à :

- Réaliser l'étude économique, financière et sociale pour l'électrification par réseau conventionnel ;
- Réaliser le tracé du réseau par GPS qui prend en compte les infrastructures sociocommunitaires (école, centre de santé, poste de police...);
- Mettre en place un répertoire des normes en vigueur applicables pour chaque type d'équipement ;
- Fournir le plan de masse réelle sur Google Earth ou sur tout autre outils de Géoréférencement ;

- Réaliser les études techniques de construction de lignes électriques HTA, Mixtes (HTA/BT) et BT avec réalisation des plans de réseaux qui tiennent compte du tracé GPS obtenu sur le terrain, conformément aux normes CEI ou NF (NF 11-201 et autres) en vigueur pour chaque type d'ouvrage. Les études devront être faites par un logiciel adapté (CAMELIA, JOVE, Pole 'n'wires ou PLS-CADD) ;
- Tenir compte des plans de zonage s'ils existent, pour la réalisation des plans des réseaux électriques à construire. Au cas où la localité ne disposera pas d'un plan de zonage, impliquer les communes ou autres services habilités, en obtenant leur adhésion par des attestations d'engagement de maintien des voiries existantes choisies pour le tracé desdits réseaux ;
- Se renseigner sur les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE et les intégrer au dimensionnement des ouvrages à construire. Si possible, répertorier pour chaque liaison, le niveau de tension et le nombre de localités déjà desservies par le poste source ;
- Dimensionner les équipements de façon à prendre en compte les demandes à l'horizon de quinze (15) ans. Cela aboutira entre autres, au choix optimal du poste de transformateur, des supports électriques et de la section des câbles ;
- Définir les spécifications techniques des fournitures, matériels et équipements de lignes HTA, Mixte (HTA/BT) et BT en mettant un accent sur la fiabilité des réseaux électriques ;
- Etablir le devis quantitatif et estimatif pour la mise en œuvre du projet, conformément au modèle joint en annexe aux présents termes de référence.

IV.2- METHODOLOGIE

Le Cabinet d'études doit exposer dans son offre, les principales méthodes à employer pour collecter, enregistrer, analyser, et rédiger les rapports. La méthodologie devra comporter la description :

- des phases principales des études ;
- de l'organisation des enquêtes et études ;
- des outils de collecte et d'analyse de données qui seront utilisés, tels que les appareils, fiches, logiciels informatiques, etc.

L'exécution de la mission sera faite selon une approche participative ou brainstorming avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes notamment les autorités locales et les bénéficiaires.

Aux vues de la situation sanitaire actuelle, Les cabinets proposeront dans leur méthodologie, les différentes stratégies à mettre en place afin d'éviter la propagation du Covid-19 au sein de la population lors de la réalisation des études.

IV.3- Résultat attendu

Le résultat final consiste à produire un document contenant une étude de faisabilité technique, économique, financière et sociale de l'électrification des 150 localités qui s'articulera autour des aspects suivants :

- Le plan de réseaux et de profil en long pour chaque localité ;
- La cartographie et des photos satellites des différentes localités concernées par l'étude. Ces données seront présentées sur un support papier et numérique ;
- Le devis quantitatif et estimatif pour chaque localité ;
- Les spécifications techniques des équipements à utiliser ;
- Une évaluation de la capacité financière des ménages à pouvoir payer des factures d'électricité ;
- Une estimation des abonnés potentiels pour la première année après la réalisation du projet puis à l'horizon de 5, 10 et 15 ans ;
- Les différentes notes techniques de calcul pour chaque localité ;
- Un tableau récapitulatif regroupant les longueurs des lignes MT, Mixte, BT, le nombre de ménage et la puissance des transformateurs à installer pour chaque localité.

IV.4- Etendue de la mission

Les travaux, objet du volet 1 de l'étude, seront exécutés en un (01) seul zone.

Les principales actions à entreprendre dans le cadre des prestations du Consultant et sous sa responsabilité au cours de l'étude comprennent cinq (05) phases :

- Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage ;
- Phase II : Etude de faisabilité technique ;
- Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans
- Phase IV : Analyse sociale, économique et financière ;
- Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage

Le Consultant présentera un rapport de démarrage de sa mission. L'approbation du rapport de démarrage des études est du ressort d'un comité interne de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) au sein de l'ABERME, sous la supervision du Coordonnateur PERU.

BON A LANCER !

Phase II : Étude de faisabilité technique

L'étendue des prestations à fournir par le Bureau d'Etudes au cours de cette phase couvrira entre autres :

- Collecte de données sur l'itinéraire des réseaux HTA ; Mixte et BT via GPS (Cartes et plans de cadastre des localités, avec tracé routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables) ;
- Evaluation de la demande dans les localités concernées en fonction de la population, des infrastructures et équipements collectifs existants (centres administratifs, écoles, centres de formation, centres de santé, forages, ateliers...), en tenant compte de la croissance de la demande en énergie et de la population, sur un horizon de temps établi sur 5, 10, et 15 ans ;

- Dimensionnement des paramètres techniques du réseau HTA en tenant compte dans les études des localités qui seront traversées par ledit réseau HTA, mais non prises en compte par la présente étude ;
- Dimensionnement, conception technique et plans de réseaux. Le dimensionnement des équipements doit prendre en compte non seulement les besoins projetés sur quinze (15) ans, mais aussi les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE ;
- Calculs électriques et mécaniques des lignes. L'objectif des calculs électriques et mécaniques est de confirmer la faisabilité technique de construction des lignes. Le Bureau d'Etudes utilisera pleinement tous les moyens informatiques idoines pour effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques. Les calculs devront permettre de définir les caractéristiques des équipements à installer : la nature et la section des câbles pour chaque ligne d'interconnexion, la capacité des transformateurs à installer, les équipements de protection à mettre en place, les équipements de coupure et de sectionnement éventuel, les taux de pertes engendrés sur les lignes et sur les postes de transformation ;
- Précision pour chaque ligne haute tension catégorie A : La capacité de transit, les chutes de tension maximale, les pertes etc... (le logiciel NERL sera utilisé à cet effet) ;
- Calculs mécaniques aboutissant au dimensionnement mécanique des supports, des armements et des fondations. (Les logiciels CAMELIA et ou PLS seront utilisés à cet effet)
- Proposition des adaptations techniques nécessaires à faire au départ des lignes ou postes sources et à l'arrivée de chaque ligne HTA (y compris les travaux de génie civil éventuellement nécessaires).
- Etude préalable du réseau de distribution BT s'il en existait dans ces localités et proposition des solutions pour son extension et ou le renforcement de son poste de transformation.
- Établissement des devis quantitatifs et estimatifs ;
- Elaboration des spécifications techniques des équipements à partir des dimensionnements et calculs ;

Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans :

Le Bureau d'Etudes préparera un géoréférencement (i) de l'ensemble des localités concernées par le projet (ii) de l'ensemble des lignes et postes à réaliser dans le cadre de cette étude. Suite à la phase de collecte des données, le Bureau d'Etudes dressera un état des lieux pour procéder à la mise en place d'un système de géoréférencement des futures infrastructures de distribution électrique. Le Consultant mettra ainsi en place une base de données fiable et actualisable avec les paramètres relatifs aux localités concernées d'une part et les infrastructures électriques retenues à l'issue des analyses détaillées, en particulier lors des études d'autre part. La base de données géo référencées (y compris les principales caractéristiques physiques des lignes et postes) sera mise en relation avec les fichiers des fonds de cartes pour être spatialisés en vue de l'élaboration des cartes et des plans des réseaux électriques permettant de visualiser la distribution spatiale des infrastructures électriques. Les fichiers thématiques ainsi élaborés permettront de mettre à jour et de rédiger les cartes et plans des réseaux. Les fichiers numériques seront organisés en différentes couches vectorielles thématiques.

Au cours de l'étude, les données de plans permettront également de visualiser les contraintes géographiques à travers la localisation et la caractérisation des points particuliers. En rappel, les sources de données seront notamment les suivantes que celles citées plus haut : cartes et plans de cadastre des localités, avec tracée des bâtis, routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables ;

- Vues satellites (i) disponibles sur Google Earth, lorsque la résolution des images disponibles pour la zone du projet est de bonne qualité (ii) ou autres ;
- Relevés terrains effectués au GPS

Phase IV : Analyse sociale, économique et financière

L'objectif de ce volet de l'étude est de déterminer l'impact social du projet et sa viabilité financière et économique assortie des justificatifs pertinents pour sa réalisation.

En ce qui concerne l'étude sociale, le Consultant présentera sur la base d'enquête les conditions de vie des populations, estimera les sources et niveaux de revenus et de dépenses des ménages et déterminera la disposition à payer des populations ainsi que le nombre de ménages potentiels qui pourraient s'abonner dans la première année de réalisation du projet puis à l'horizon de cinq (05) ans, dix (10) ans voir quinze (15) ans afin d'évaluer le nombre de branchement promotionnel à prévoir par l'ABERME.

Quant au volet économique et financière, le Consultant doit déterminer les niveaux d'investissement nécessaire pour la réalisation du projet en tenant compte des coûts moyens des équipements sur le marché international, le transport et leur installation sur les sites. Il doit ensuite présenter en détail les données de bases de référence sur les activités économiques (nature, nombre d'acteurs, types d'emplois etc.), exercées dans chaque localité et identifier les activités génératrices de revenus qui pourraient se développer avec l'apport de l'énergie électrique. Pour finir, il calculera les indices comme la valeur actuelle nette économique (VANE), le taux de rentabilité économique (TRE) du projet et expliquera en détail les résultats.

Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Le Consultant devra présenter les rapports provisoires et définitifs des études de faisabilité technique, économique, financière et sociale lors d'une séance de travail à l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) par les parties prenantes.

IV.5- Obligations du consultant

Le bureau d'étude sera responsable de la réalisation des prestations décrites dans les présents TDR. Il prendra toutes les dispositions nécessaires pour la bonne

exécution et dans les délais impartis, du travail qui lui sera confié. Il devra s'engager, entre autres, à :

- Entreprendre les prestations avec tout le sérieux requis conformément aux règles et aux normes internationalement reconnues ;
- Respecter les coutumes du Bénin ;
- Vérifier la cohérence des données et informations collectées dans le cadre de l'exécution de son mandat ;
- Réaliser ses prestations avec diligence et en conformité avec le calendrier d'exécution proposé et accepté ; il devra, dans les limites du possible, soumettre les rapports sans délai dans un format acceptable et approuvé ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant et après l'exécution de sa prestation et remettre à la fin de sa mission les documents qui lui auront été remis ;
- Utiliser pleinement tous les moyens informatiques idoines et modernes afin d'effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques et les postes de distribution ;
- Souscrire toutes les assurances requises couvrant ses activités, ses employés, les véhicules, sans recours contre des tiers ;
- Supporter les frais d'acquisition des documents et autres services spécifiques nécessaires à l'exécution de l'étude ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant l'exécution de l'étude et remettre à la fin de l'étude les documents qui lui auront été remis ;

Le consultant sera entièrement responsable de la réalisation de ses prestations. Il fournira à temps les spécialités, les structures de soutien et la logistique indispensable en quantité et en qualité pour la bonne exécution de sa mission.

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Les travaux de construction de réseaux en vue de l'électrifications des 150 localités, objet de l'étude d'APD, bien que bénéfiques du point de vue socioéconomique, pourraient présenter, lors de leur mise en œuvre des enjeux

environnementaux qu'il importe d'identifier aux fins de les maîtriser pour garantir la maximisation des avantages desdits projets et la préservation de l'équilibre écologique des milieux récepteurs.

Ainsi, conformément aux recommandations du guide général de réalisation des EIES, les travaux d'électrification par raccordement au réseau de la SBEE de 150 localités péri-urbaines du Bénin méritent d'être soumis à une Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) en raison de leur nature et de la sensibilité des milieux qui les accueillent.

Les principaux enjeux environnementaux liés à la réalisation de ces travaux sont, entre autres :

- la perte de biodiversité (destruction de la flore et régression de l'habitat de la faune) ;
- la pollution des sols, la pollution de l'air en phase travaux ;
- la destruction de la structure du sol liée aux fouilles dans les zones d'emprunts de matériaux ;
- la préservation de l'esthétique paysager ;
- l'occupation du sol ;
- les superficies déboisées ;
- etc.

BON A LANCER

En ce qui concerne les enjeux sociaux, on note :

- les risques d'accidents liés à la circulation des engins en phases préparatoire et travaux ;
- les risques de contamination des maladies sexuellement transmissibles (VIH/SIDA) et des maladies hydriques ;
- les risques liés à la santé publique et la sécurité publique ;
- la valeur marchande du foncier ;
- le déplacement économique ;
- les activités agricoles.
- Etc.

Au regard de ces enjeux, il convient de soumettre cette activité à une EIES conformément aux dispositions de la loi n° 98-030 du 12 février 1999 portant Loi-

cadre sur l'environnement en République du Bénin. Ainsi, en référence au décret n°2017-332 du 6 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin, le Cabinet devra :

- ✓ Définir la nature des EIES à réaliser par zone ;
- ✓ Faire un inventaire exhaustif des biens à valeur économique susceptibles d'être affectés par le projet ;
- ✓ Elaborer une EIES assortie de Plan d'Action de Réinstallation pour les zones de travaux qui affectent au moins 100 personnes.

V.1- ETENDUE DES TRAVAUX

Les principaux travaux à exécuter lors de la mise en œuvre du projet se présentent comme suit :

V.1.1- Phase préparatoire

Les travaux à réaliser lors de la phase préparatoire portent essentiellement sur :

- recrutement et présence des ouvriers sur le chantier ;
- installation des chantiers ;
- amenée des engins sur les chantiers ;
- piquetages pour la matérialisation des emplacements des poteaux ;
- abattage éventuel des arbres et des arbustes ainsi que le débroussaillage pour la création des emprises des lignes ;
- mise en place et stockage de tout le matériel de montage et de l'outillage nécessaire à la construction des réseaux.

V.1.2-Phase de construction

Les travaux à réaliser lors de la phase de construction portent essentiellement sur :

- transport des équipements (poteaux, équipements électromagnétiques et électriques) ;

- exécution des fouilles pour la pose des poteaux ;
- implantation des poteaux ;
- montage des armements et accessoires de lignes électriques ;
- mise en place des conducteurs aériens, pose des postes de transformation électriques et des IACM ;
- mise en place des prises de terre du neutre des réseaux BT et des masses des équipements HTA ;
- pose et raccordement des luminaires d'éclairage public ;
- contrôle et vérification des travaux exécutés, essais de fonctionnement, tous les travaux de remaniement qui devraient être effectués même après l'achèvement des lignes, pour que l'installation réponde à toutes les prescriptions et règlements en vigueur ;
- repli du matériel et nettoyage des chantiers.

V.1.3-Phase d'exploitation

Pendant la phase d'exploitation, les travaux à réaliser portent essentiellement sur :

- La mise en service des installations électriques ;
- Les travaux de raccordement des abonnés ;
- l'entretien et la maintenance des installations.

BON A LANCER

V.2- OBJECTIFS DE L'EIES

V.2.1- Objectif général

L'objectif général de cette mission d'étude d'impact est d'évaluer les impacts potentiels sur l'environnement des travaux à réaliser pour l'électrification par raccordement de 150 localités péri-urbaines du Bénin afin de permettre une meilleure prise en compte des préoccupations environnementales et sociales dans la mise en œuvre du projet et garantir sa durabilité.

V.2.2- Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il s'agira de :

- analyser l'état actuel du milieu récepteur du sous-projet ;
- décrire les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques du sous-projet avec un accent sur les différentes activités ;
- analyser le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet ;
- établir les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs ;
- déterminer les principaux enjeux environnementaux et sociaux du sous-projet dans les zones d'accueil ciblées ;
- identifier les impacts négatifs et positifs susceptibles d'être engendrés par les différentes activités du sous-projet ;
- analyser ces impacts et évaluer leur importance ;
- analyser les risques relatifs aux opérations de raccordement et de distribution des lignes électriques ;
- organiser au besoin la consultation publique assortie des procès-verbaux signés par toutes les parties ;
- proposer des mesures pertinentes d'atténuation et/ou de compensation pour les impacts négatifs et des mesures de maximisation des impacts positifs ;
- préparer un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) en faisant ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement y compris un programme de surveillance, de suivi environnemental par ligne assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées ;
- élaborer un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques ;
- produire le rapport de mission et aider le Promoteur à le défendre.